



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / SAMEDI 11 MAI 2024 // N°811 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU SIÈGE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE :

«UNE ARMÉE FORTE ET UNE ÉCONOMIE DÉVELOPPÉE POUR PRÉSERVER LA SOUVERAINETÉ NATIONALE »

Lire en page 4



DISTINGUÉE AU DANEMARK MET EN SUISSE

CARTON PLEIN POUR L'HUILE ALGÉRIENNE « DAHBIA »

Lire en page 16



FINANCES

LES BANQUES PUBLIQUES RECRUTENT DES ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

Lire en page 6

A L'ONU, UN VOTE MASSIF POUR L'ADHÉSION DE LA PALESTINE

HISTORIQUE

Lire en page 3



TROIS ACCORDS SIGNÉS CONCERNANT D'IMPORTANTES PROJETS

L'ALGÉRIE AFFICHE DE GROSSES AMBITIONS DANS LES MINES

Lire en page 16



PROPAGANDE ANTI-ALGÉRIENNE L'OUTRANCE DE RABAT ET DE SES AGENTS

Le 22 avril, l'état-major général des armées maliennes (Fama) a annoncé la neutralisation d'un « redoutable criminel » du nom de Alkalifa Sawri, lors d'une opération spéciale, menée le 19 avril, entre Douetire et Archane dans la région de Tombouctou. Selon l'état-major général des armées, Alkalifa Sawri est un « redoutable criminel » qui était impliqué dans toutes « les attaques contre les Famas, y compris les tirs d'obus et des braquages contre les civils le long de la route Tombouctou - Goundam », et était vivement recherché. « Ce terroriste a formellement été identifié avec un recueil de renseignements de grande valeur », au cours d'une opération spéciale des forces armées dans la région de Tombouctou.

La presse marocaine entre les mains du Makh-



zen s'est saisie de cette information, et - faute de mieux - en réécrit le texte en affirmant qu'il s'agit d'un terroriste sahraoui, « sorti » des camps des réfugiés de Tindouf, le présentant comme un chef de Daesh. Premièrement, il s'agit d'un « Nosra », Daesh étant inexistant dans le cercle de Tombouctou ; deuxièmement, certainement les rédacteurs du texte - plutôt les déformateurs du texte - ne l'ont jamais

vu - sur photo bien sûr - car il s'agit d'un homme de couleur noire, un Malien, non un Sahraoui ; et troisièmement, les camps de Tindouf sont situés loin de Tombouctou, et de ce fait, les médias marocains auraient gagné à trouver plus consistant, car même nos confrères maliens, qui ont traité le texte original des Fama sont restés partagés entre sourire entendu et étonnement.

LES ACTES DE VANDALISME D'APRÈS LE MATCH USMH - CAB DEVANT LA COUR D'ALGER

25 MIS EN CAUSE EN DÉTENTION ET 8 MINEURS DEVANT LE JUGE

Les tribunaux de Dar El Beïda et d'El Harrach ont émis des mandats de dépôt en détention provisoire contre vingt-cinq (25) mis en cause et déféré huit (08) mineurs devant le juge des mineurs, pour actes de vandalisme ayant émaillé un match de football entre l'USM El Harrach (USMH) et le CA Batna (CAB), a indiqué un communiqué du procureur général près la Cour d'Alger.

“En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Parquet près la Cour d'Alger informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les crimes de vandalisme et après la fin du match de football ayant opposé l'USM El Harrach au CA Batna, le 05 mai 2024 au stade du 1er novembre à El Mohammadia, des actes de vandalisme ont



été enregistrés, entraînant la destruction de biens publics et des dégâts matériels importants, les Parquets près les tribunaux de Dar El Beïda et d'El Harrach ont ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les faits, laquelle a abouti à l'arrestation de 25 mis en cause majeurs et 08 mineurs”.

“En dates du 06 et 08 mai 2024, les mis en cause ont été présentés devant les parquets susmentionnés.

Les accusés majeurs ont été poursuivis selon la procédure de comparution immédiate pour délits d'insubordination, de destruction volontaire des biens d'autrui et d'attroupement non armé, conformément aux dispositions du Code pénal. Le tribunal a ordonné leur placement en détention provisoire en attendant leur procès. Par ailleurs, les accusés mineurs ont été déférés devant le juge des mineurs”.

ARRESTATION DE DEUX MAROCAINS ET SAISIE D'UNE GRANDE QUANTITÉ DE KIF TRAITÉ

Les éléments de la Sûreté de Tlemcen ont procédé à la saisie de pas moins d'un quintal et 36 kilogrammes de kif traité après le démantèlement d'un réseau criminel. Deux ressortissants marocains ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête à Oran. De même, deux autres membres du même réseau ont été appréhendés à la wilaya de Naâma. Cette opération a permis la saisie d'une somme de deux millions de dinars.

GOVERNEMENT DE GAZA : UN TROISIÈME CHARNIER DÉCOUVERT À L'HÔPITAL AL-SHIFA

Cela porte le nombre de charniers découverts dans les hôpitaux de la bande de Gaza à 7, depuis le début de la guerre, selon un communiqué du service de presse du gouvernement local Le bureau des médias du gouvernement de la bande de Gaza a déclaré ce mercredi que le personnel médical avait découvert un troisième charnier à l'intérieur du complexe médical Al-Shifa, dans la ville de Gaza, communiquant, pour l'heure, le chiffre de 49 corps exhumés. Selon un communiqué du bureau des médias, examiné par Anadolu : “Le personnel médical a découvert un troisième charnier à l'intérieur du complexe médical Al-Shifa, où 49 martyrs ont été exhumés jusqu'à présent, et l'opération d'exhumation se poursuit toujours”.

“Les équipes gouvernementales n'ont pas achevé les opérations d'exhumation et nous prévoyons de retrouver des dizaines de nouveaux corps”, a ajouté la même source. Le bureau des médias a ajouté que “le nombre de charniers découverts dans les hôpitaux de la bande de Gaza (depuis le début de la guerre le 7 octobre) est passé à 7 charniers”. La même source a expliqué qu'un charnier a été découvert à l'hôpital Kamal Adwan (au nord de la bande de Gaza), 3 charniers dans le complexe médical Al-Shifa dans la ville de Gaza et 3 charniers dans le complexe médical Nasser (à Khan Younès, au sud de la bande de Gaza), soulignant, qu'à ce jour, les équipes médicales ont exhumé un total de “520 martyrs” dans les 7 charniers.

L'AÉROPORT DE DAKAR FERMÉ

11 BLESSÉS DANS LA SORTIE DE PISTE D'UN BOEING



Onze personnes ont été blessées jeudi, dont quatre grièvement, lorsqu'un avion affrété par la compagnie Air Sénégal est

sorti de la piste lors de son décollage, un incident qui a entraîné une fermeture de l'aéroport de Diass, près de Dakar, a annoncé le gestionnaire de cette infrastructure. L'avion de type B737/300, affrété auprès d'une compagnie privée, Transair, en partance pour Bamako, “a fait une sortie de piste lors de sa phase de décollage ce jeudi 9 mai 2024 vers 1h”, dit dans un communiqué le service de communication du groupe gestionnaire de l'aéroport, selon BFMTV. L'incident a fait “onze blessés, dont quatre graves” parmi les 78 passagers, indique le gestionnaire qui précise que l'aéroport est “pour le moment fermé en attendant que les dispositions prév

EUROVISION 2024 : LA TÉLÉVISION BELGE INTERROMPT LA DIFFUSION DE LA DEMI-FINALE EN SOUTIEN À LA PALESTINE

La télévision belge VRT a interrompu jeudi soir la diffusion du Concours Eurovision de la chanson pour condamner les violations israéliennes des droits de l'homme et de la liberté de la presse. En effet, la VRT, diffusant en flamand, a interrompu la demi-finale de l'Eurovision 2024 organisée à Malmö, en Suède, pour protester contre les attaques israéliennes à Gaza. “Ceci est une action syndicale. Nous condamnons les violations des droits de

l'homme commises par l'État d'Israël. De plus, l'État d'Israël détruit la liberté de la presse. C'est pourquoi nous interrompons brièvement l'image. #CeaseFire-Now StopGenocideNow”, pouvait-on lire en néerlandais sur ce message, apparu sur la chaîne belge VRT. Deux ministres belges avaient précédemment exprimé leur conviction qu'Israël ne devrait pas participer au concours Eurovision de la chanson tant que ses attaques contre les civils à Gaza se poursui-

vraient. Les artistes représentant la Belgique, le Portugal, le Royaume-Uni, l'Irlande, la Suisse, la Norvège, le Danemark, la Lituanie, la Finlande et Saint-Marin au Concours Eurovision de la chanson avaient appelé à un cessez-le-feu urgent et durable à Gaza. Divers secteurs de nombreux pays européens ont demandé qu'Israël soit interdit de participer à la finale du Concours Eurovision de la chanson, qui aura lieu à Malmö le 11 mai

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

“POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité**
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

À L'ONU, UN VOTE MASSIF POUR L'ADHÉSION DE LA PALESTINE

Historique !

La Palestine vit un moment historique et empreint d'émotion : l'Assemblée générale des Nations unies (ONU) a voté hier à une large majorité pour soutenir la demande d'adhésion des Palestiniens à l'organisation (143 voix pour, 9 contre et 25 abstentions).

Cette résolution estime que les Palestiniens devraient « être admis à l'Organisation ». Elle « constate que l'État de Palestine remplit les conditions requises pour devenir membre » de l'ONU, et « devrait donc être admis à l'Organisation ». Elle demande ainsi que le Conseil de sécurité « réexamine favorablement la question ». Mais les États-Unis, qui s'opposent à toute reconnaissance en dehors d'un accord bilatéral entre les Palestiniens et leur allié israélien, ont prévenu vendredi que si la question retournait au Conseil, ils s'attendent « à un résultat similaire à avril ». Le texte octroie sans attendre « à titre exceptionnel et sans que cela constitue un précédent », une série de « droits et privilèges supplémentaires » aux Palestiniens à partir de la 79^e session de l'Assemblée en septembre. Excluant sans ambiguïté le droit de voter et d'être membre du Conseil de sécurité, cette résolution leur permettra par exemple de soumettre directement des propositions et des amendements, sans passer par un pays tiers, ou encore de siéger parmi les États membres par ordre alphabétique. Le texte comprend également une annexe qui, à titre exceptionnel et sans créer de précédent, énumère les changements importants apportés au statut de l'État de Palestine lors des réunions et conférences de



l'Assemblée générale, y compris son ordre dans la liste des orateurs et la disposition des sièges. Ces mesures n'ont pas seulement une importance symbolique mais signalent un changement dans le poids diplomatique de la Palestine au sein de l'ensemble du système des Nations Unies. Le texte note également qu'en tant qu'État observateur, la Palestine n'a pas le droit de voter à l'Assemblée générale ni de présenter sa candidature aux organes de l'ONU tels que le Conseil de sécurité ou le Conseil économique et social. Après l'adoption de cette résolution par l'Assemblée généra-

le, l'ensemble de la question du statut de la Palestine reviendra au Conseil de sécurité pour un examen plus approfondi, où tout effort visant à devenir membre à part entière risque d'être à nouveau bloqué par le membre permanent, les États-Unis. L'ambassadeur palestinien à l'ONU, Riyad Mansour, a eu des mots de gratitude. « Je me suis tenu des centaines de fois à cette tribune, mais jamais pour un vote plus important qu'aujourd'hui, aussi historique », a-t-il déclaré. Face à la guerre à Gaza, les Palestiniens, qui ont depuis 2012 un statut « d'État non membre observateur », avaient

relancé au début d'avril leur requête de 2011 réclamant de devenir un État membre à part entière des Nations unies. Pour aboutir, une telle initiative nécessite, avant un vote de l'Assemblée générale à la majorité des deux tiers, une recommandation positive du Conseil de sécurité. Mais les États-Unis y ont mis leur veto le 18 avril. Même si l'Assemblée générale ne peut court-circuiter ce veto, les Palestiniens ont décidé de se tourner vers ses 193 États membres, prouvant que sans ce veto, ils auraient la majorité des deux tiers nécessaire pour valider une adhésion. **Yousef S.**

Mahmoud Abbas salue le vote de l'Assemblée générale

Le président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, a salué, hier, le vote de l'Assemblée générale des Nations Unies avec une large majorité en faveur de la décision d'adopter l'État de Palestine comme membre à part entière des Nations Unies. Le président a apprécié les positions des pays qui ont voté en faveur de la résolution, qui est conforme au droit international et exprime le consensus international pour isoler l'occupation et ses crimes et violations graves de la légitimité internationale. Il a souligné que ce vote international massif en faveur du droit du peuple palestinien est une preuve concluante que le monde est uni derrière les valeurs de vérité, de justice, de liberté et de paix que représente la cause palestinienne, et contre les crimes continus de l'occupation contre le peuple palestinien, sa terre et leurs saintetés. Le Président a ajouté qu'à la lumière de ce vote, l'État de Palestine poursuivra ses efforts pour devenir membre à part entière des Nations Unies par décision du Conseil de sécurité et appellera les pays qui n'ont pas encore reconnu l'État de Palestine à le

faire. M. Abbas a affirmé que cette résolution de l'ONU soutiendra les efforts de l'État de Palestine au Conseil de sécurité de l'ONU pour voter à nouveau sur l'adhésion à part entière, appelant l'administration américaine à retirer son soutien biaisé en faveur de l'occupation et à respecter la volonté des pays et des peuples qui soutiennent le droit et la liberté et votent en faveur de l'adhésion à part entière de l'État de Palestine. L'utilisation du veto, dit-il, a rendu l'occupant isolé et seul face à la légitimité et au droit de la Palestine et de sa juste cause. Le Président a déclaré que le consensus international qui s'est manifesté à l'Assemblée générale des Nations Unies pour soutenir l'État de Palestine aujourd'hui en devenant membre à part entière des Nations Unies, a restauré la confiance dans la légitimité internationale et le droit international, ajoutant que cette résolution protège la solution à deux États et incarne le droit légitime du peuple palestinien à son État indépendant et souverain avec Jérusalem-Est pour capitale, et constitue un pilier important pour parvenir à la paix dans la

région. M. Abbas a souligné que la réalisation de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans notre région et dans le monde, dépend de la mise en œuvre des résolutions de légitimité internationale, mettant fin à l'occupation israélienne de la terre de l'État de Palestine et reconnaissant les droits légitimes du peuple palestinien, en premier lieu son droit à l'autodétermination et à l'établissement de son État indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale. Le Président a réitéré la nécessité de mettre fin à l'agression israélienne en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem, le retrait complet et immédiat des forces israéliennes de la bande de Gaza, l'arrivée de l'aide humanitaire dans toutes les zones de Gaza, le retour des déplacés vers leurs lieux de résidence, la prévention des déplacements et la mise en œuvre d'une solution politique basée sur les résolutions de légitimité internationale et l'Initiative de paix arabe pour mettre fin à l'occupation de la terre de l'État de Palestine, avec Jérusalem-Est pour capitale, sur les frontières de 1967.

Wafa

LES CHARS DE L'ARMÉE SIONISTE ENCERCLENT LA MOITIÉ EST DE RAFAH

La situation des Ghazaouis à un niveau d'urgence sans précédent

L'armée sioniste a pris le contrôle de la route qui coupe Rafah en deux, hier vendredi, encerclant de fait toute la partie est de la ville du sud de la bande de Gaza. Les habitants parlent d'explosions et de tirs pratiquement ininterrompus à l'est et au nord-est de Rafah, où les combattants du Hamas et du Jihad islamique affrontent les soldats sionistes, selon l'agence Reuters. Le Hamas a annoncé avoir tendu une embuscade à des chars près d'une mosquée de l'est de la ville, signe que l'armée sioniste a progressé de plusieurs kilomètres dans ce secteur. Dans le même sillage, l'entité sioniste a ordonné aux civils de quitter la moitié est de Rafah, obligeant des dizaines de milliers de personnes à trouver un nouveau refuge. Rafah abrite plus d'un million de Gazaouis qui ont fui les combats dans le reste de l'enclave. "Aucune partie de Rafah n'est sûre. J'essaie de partir mais je n'ai pas les moyens d'acheter une tente pour ma famille", a déclaré à Reuters Abou Hassan, 50 ans, un habitant de Tel al Sultan, à l'ouest de Rafah. "Il y a de plus en plus de gens qui quittent Rafah, même dans la partie ouest, bien qu'elle n'ait pas été désignée comme une zone rouge par les forces d'occupation. L'armée israélienne cible tout Rafah, et pas seulement l'Est, avec des obus de chars et des frappes aériennes", dira-t-il. L'armée sioniste a dit avoir localisé plusieurs puits de tunnel dans l'est de la ville et affronter parfois au corps-à-corps les combattants du Hamas. Elle a également indiqué avoir bombardé des sites de tirs de roquettes et mortiers. Les chars sionistes avaient déjà pris le contrôle cette semaine du point de passage avec l'Égypte, menaçant très sérieusement l'acheminement et la distribution de l'aide humanitaire destinée aux civils, déjà très insuffisante, ont mis en garde les agences de l'Onu. La situation à Gaza a atteint "un niveau d'urgence sans précédent", a déclaré hier à la presse Georgios Petropoulos, responsable dans l'enclave du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'Onu (OCHA), selon lequel l'aide pourrait se tarir "dans les prochains jours". Le président Joe Biden a suspendu une livraison de bombes à l'entité sioniste, une première depuis le début de la guerre, et menacé de faire de même pour toutes les armes "offensives" si le gouvernement israélien persiste dans son projet. Le Premier ministre Benjamin Netanyahu, qui dit l'offensive à Rafah indispensable pour venir à bout du Hamas, a rétorqué jeudi qu'"Israël se battra avec les ongles" s'il le fallait. De ce fait, les négociations en vue d'un cessez-le-feu ont une nouvelle fois été interrompues, jeudi dernier, sans accord ni sur la cessation des hostilités, ni sur la libération des otages israéliens détenus par le Hamas. Le Hamas avait dit la semaine dernière avoir accepté une proposition de trêve présentée par les médiateurs qataris et égyptiens, mais l'entité sioniste l'a jugée inacceptable. De son côté le Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a appelé les pays européens à ne pas vendre d'armes à l'entité sioniste, afin de stopper les bombardements de Gaza. Dans une déclaration aux médias jeudi soir peu avant sa rencontre avec le ministre espagnol des Affaires étrangères, Borrell a expliqué que "les bombardements sionistes ne cesseront pas tant que les munitions en sa possession ne seront pas épuisées". S'adressant aux dirigeants des pays de l'UE, il a déclaré que "certains dirigeants disent qu'il y a de nombreux morts à Gaza, mais la question qui doit être posée est : combien de personnes doivent encore mourir ? Devons-nous attendre qu'il y ait 50 000 morts avant de prendre les mesures nécessaires pour empêcher plus de pertes humaines ?".

M.H.

MOUVEMENT DES ALGÉRIENS DE FRANCE (MOUDAF) :

Les mesures du Président en faveur de la diaspora encensées

Le secrétaire général du Mouvement Dynamique des Algériens en France (Moudaf), Nasser Khabat, a salué les dernières mesures décidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur des citoyens établis à l'étranger, soulignant qu'elles traduisent l'intérêt qu'il porte à la communauté nationale à l'étranger. Dans une déclaration à l'APS, M. Khabat a affirmé que «le Moudaf, à l'instar de l'ensemble des membres de la communauté résidant à l'étranger, accueille avec enthousiasme les dernières dispositions annoncées par le président de la République, notamment celles relatives à l'allègement des conditions de voyage en faveur des membres de cette communauté». Exprimant sa reconnaissance pour l'«ensemble des dispositions prises dans l'intérêt de cette communauté», le secrétaire général du Moudaf a relevé que ces nouvelles dispositions «confirment l'intérêt singulier que porte le président de la République à l'égard des membres de la communauté nationale établie à l'étranger». En vertu de ces mesures, les citoyens algériens résidant à l'étranger et titulaires de passeports étrangers valides peuvent, jusqu'au 31 octobre 2024, entrer et sortir, de façon exceptionnelle, du territoire national sans l'obtention préalable d'un visa, dans les deux cas suivants : la présentation d'un passeport étranger valide, avec une pièce d'identité nationale biométrique, même si elle n'est plus valide, ou la présentation d'un passeport étranger valide, avec un passeport biométrique algérien.

I.M.A.

LA LETTRE DU SULTAN HAITHAM BEN TARIQ AU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le Sultanat d'Oman aspire à davantage de prospérité dans ses relations avec l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, Badr bin Hamad bin Hamoud al Busaidi, a affirmé, jeudi à Alger, que son pays aspirait à davantage de prospérité dans ses relations avec l'Algérie, au mieux des intérêts des deux peuples. «J'ai eu l'honneur de remettre un message du Sultan Haitham ben Tariq à son frère le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et lui transmettre ses salutations et ses vœux de prospérité et de bien-être, ainsi qu'au peuple algérien», a indiqué le ministre omanais dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, assurant que le Sultanat d'Oman «aspire à davantage de développement et de prospérité» dans ses relations avec l'Algérie «au mieux des intérêts des deux peuples». Il a, également, souligné la profondeur et la solidité de ces relations dans différents domaines, des relations «que nous œuvrons à promouvoir dans le cadre de la Commission mixte entre les deux pays et dans le contexte des consultations bilatérales». Le ministre omanais qui s'est réjoui de se trouver en Algérie, a annoncé une prochaine visite qu'il effectuera dans le pays pour présider, du côté omanais, les travaux de la Commission mixte, «car il y a beaucoup de raisons d'espérer davantage de développement et de prospérité pour les relations algéro-omanaises».

I.Med/Agence presse

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU SIÈGE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE :

«Une armée forte et une économie développée pour préserver la souveraineté nationale»

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la préservation de la souveraineté nationale repose sur une armée forte et redoutable et sur une économie développée, soulignant que le développement de l'Algérie est tangible et sans équivoque.

Lors de sa visite au siège du ministère de la Défense nationale, mercredi dernier, le président de la République «a prononcé une allocution, diffusée par visioconférence, à l'ensemble des Commandements des Forces, des six Régions militaires, des grandes unités et des Ecoles supérieures à travers le territoire national», dans laquelle il a indiqué que «la préservation de la souveraineté nationale repose sur une armée forte et redoutable et sur une économie développée», soulignant que «l'Armée nationale populaire est forte et se renforcera davantage» pour préserver cette souveraineté.

RENFORCET DE NOS ARMÉES

Disposer d'une armée puissante et redoutée est à même de repousser «les convoitises de certaines parties», a soutenu le président de la République, précisant que le développement et le renforcement de l'armée «ne signifie pas la préparer à attaquer ou à contrôler une région quelconque ou les pays voisins, mais pour protéger le territoire national pour lequel les martyrs se sont sacrifiés, et pour assurer l'avenir de la génération actuelle».

Il a rappelé que l'Algérie «depuis son indépendance n'a jamais dévié de la légitimité internationale, ni attaqué un quelconque pays». Concernant le développement économique que connaît le pays, le président de la République a affirmé qu'il est «tangible et sans équivoque» et que le rythme de croissance, notamment avec le parachèvement des grands projets, «connaîtra à l'horizon 2027 des réalisations majeures à différents niveaux». A l'entame de son allocution, Monsieur le président de la République a salué l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire, soulignant que «l'institution de la Journée nationale de la Mémoire reflète la fierté du peuple algérien de son honorable et glorieuse histoire», une Journée qui constitue une occasion de «rendre hommage aux vaillants martyrs et de suivre leur exemple».

SACRIFICES ET



DÉVELOPPEMENT

Il a rappelé, à cette occasion, les grands sacrifices consentis par le peuple algérien face aux crimes odieux et barbares du colonialisme français, et répondu à ceux qui reprochent à l'Etat algérien son attachement à la préservation de la mémoire de la nation, en affirmant qu'«un peuple qui n'a pas de racines et des ancêtres vertueux et combattants, a un avenir incertain».

Le peuple algérien, a-t-il poursuivi, est «un peuple résistant qui rejette l'occupation et refuse que sa liberté soit atteinte». Le président de la République a également répondu à ceux qui doutent des grands sacrifices du peuple algérien pour le recouvrement de sa liberté, en rappelant l'atrocité des crimes commis par le colonisateur le 8 mai de 1945. Il a ajouté que celui qui «ne préserve pas la mémoire des chouhada et la dignité de l'Algérie et qui ne défend pas son indépendance et sa liberté aujourd'hui,

n'a ni histoire ni avenir».

ENGAGEMENT IMMuable EN FAVEUR DES CAUSES JUSTES

Le président de la République a, par ailleurs, abordé l'endettement extérieur réitérant son rejet de ce dernier étant l'un des facteurs qui «hypothèquent l'indépendance de la décision souveraine de l'Etat». De ce fait, a-t-il dit, «l'endettement est «une honte et une trahison envers les martyrs». Dans son allocution, le président de la République a réaffirmé «l'engagement immuable et inconditionnel de l'Algérie en faveur des causes justes, à leur tête les causes palestinienne et sahraouie». «Il y a, a-t-il dit, un complot que nous n'acceptons pas, qui vise à faire oublier l'existence du peuple palestinien», soulignant la nécessité de l'établissement de l'Etat palestinien. Concernant la question sahraouie, le Président de la République a mis l'accent sur la nécessité de

permettre au peuple sahraoui d'accéder à son droit à l'organisation d'un référendum et à l'autodétermination. Il a évoqué, dans ce sillage, les drames que subit le peuple sahraoui et les conditions difficiles qu'il vit et qui le poussent à se soulever. L'Algérie «n'abandonnera pas le peuple sahraoui», a affirmé le Président de la République, appelant l'ONU à «s'acquitter de son rôle en accélérant le travail de la Commission de décolonisation». A cette même occasion, le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a salué «les efforts consentis par les différentes unités de l'Armée nationale populaire», ainsi que «l'engagement et l'attachement du Général d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, Saïd Chanegriha, à garantir la disponibilité opérationnelle optimale de nos Forces armées à toute éventualité».

I.Med

PRÉSIDENTIELLE

Le ministère de la Communication initie une formation au profit des médias

Dans un communiqué publié jeudi soir, le ministère de la Communication a annoncé l'organisation de sessions de formation sur la couverture de l'élection présidentielle du mois de septembre prochain, au profit des médias et ce, en collaboration avec la Cour constitutionnelle.

«Le ministère de la Communication envisage d'organiser, en collaboration avec la Cour constitutionnelle, des sessions de formation sur la couverture de la prochaine

élection présidentielle, en vue de diffuser une culture constitutionnelle, juridique et professionnelle au sein des médias, à l'effet de couvrir cette échéance », lit-on dans le communiqué. Le ministère invite les médias souhaitant bénéficier de ces formations à inscrire les journalistes concernés en envoyant leurs noms à l'adresse électronique suivante :

Ces4@ministerecommunication.gov.dz.

R.N.

RÉGIONS DU SUD DU PAYS

Les pouvoirs publics engagés à promouvoir les prestations médicales

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a indiqué, jeudi à partir d'Adrar, que «le bond atteint en matière de réalisation de structures de la santé par la wilaya d'Adrar traduit l'engagement des pouvoirs publics à promouvoir les prestations médicales dans le sud du pays».

«**C**e développement des structures de la santé est le fruit des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant octroi des enveloppes considérables au secteur de la santé pour la réalisation des projets structurants dans le Sud du pays en vue d'une meilleure prise en charge des citoyens», dira le ministre lors de l'inspection du centre anti cancer (CAC) au quartier de Tellilen, Adrar, dans le cadre de visite de travail dans la région.

Le ministre a indiqué que «la wilaya d'Adrar qui s'est dotée pendant une courte durée des structures médicales de qualité, dont l'hôpital de 240 lits, du CAC, d'un institut supérieur de la formation paramédicale, d'une annexe de la faculté de médecine à l'université d'Adrar, constituent un important bond pour promouvoir les prestations médicales et de jeter le socle à la création, en perspective, d'un centre hospitalo-universitaire (CHU)». «L'encadrement médical de l'hôpital 240 lits sera renforcé, lui seul, par l'affectation de 30 praticiens spécialistes, diverses spécialités médicales», a dévoilé le



ministre, avant de faire état, après avoir suivi un exposé succinct sur le secteur de la santé à l'échelle nationale, qui a formé depuis 2020, plus de 58.000 agents paramédicaux, la mobilisation de 6.000 praticiens-spécialistes, la réalisation de plus de 603 structures médicales, de plus de 14 facultés de médecine à travers le pays. Saïhi a rappelé les directives des hautes instances du pays qui mettent

l'accent sur la nécessité d'accorder toute l'importance voulue au statut du secteur pour une meilleure prise en charge du corps médical et paramédical qui ont constitué «une armée blanche» dans la lutte contre la propagation de la pandémie de Coronavirus. Il s'est, dans ce contexte, félicité des textes et dispositions allant dans le sens de l'amélioration de la situation, statut et régime indemnitaire,

des personnels du secteur de la santé. Le ministre a également mis en valeur les projets d'investissement privé dans le secteur de la santé de la wilaya d'Adrar qui ont atteint 53 opérations d'investissement faisant la fierté de la région à la faveur des efforts des pouvoirs publics qui accompagnent les deux secteurs public et privé à la satisfaction de la santé des citoyens. **R.S.**

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

LE RÉSEAU D'ALGÉRIE POSTE SERA RENFORCÉ AVEC 1 000 NOUVEAUX DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a annoncé, jeudi, que le réseau des Distributeurs automatiques des billets (DAB) d'Algérie Poste sera renforcé avec 1.000 nouveaux distributeurs. S'exprimant lors d'une plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales à des membres du gouvernement, le ministre a indiqué que «l'appel d'offres pour la fourniture de plus de 1.000 DAB d'Algérie Poste, est en cours». Le ministre a précisé que le réseau des DAB «a augmenté de 42%, durant les deux dernières années, au moment où il ne dépassait pas 1.400 appareils en 2020». Bibi Triki a, par ailleurs, fait savoir que son secteur «porte un intérêt particulier à l'encouragement des mécanismes de l'e-paiement, en vue d'éviter le déplacement des citoyens aux bureaux de poste et limiter la circulation des billets, en adoptant les mécanismes de paiement en ligne et via l'application BaridiMob». Le ministre a fait état de 13 millions de citoyens titulaires d'une carte magnétique, à travers le pays, qui leur permet de régler leurs factures et procéder aux différentes prestations commerciales et administratives. Il a, à cette occasion, relevé que la rentrée universitaire de l'année 2023-2024 a vu l'utilisation par 1.700.000 étudiants de la carte magnétique. Concernant le plafonnement des retraits financiers à 200.000 DA/jour à travers les bureaux de poste, le Premier responsable du secteur a estimé que cette mesure «a prouvé son efficacité», notamment lors des occasions et fêtes qui connaissent une grande affluence des citoyens pour le retrait en espèces, ajoutant que le réseau postal compte 4.300 bureaux de poste à travers le territoire national. **R.N.**

ÉDUCATION NATIONALE

L'ONPS CONTRAINT DE S'ORIENTER VERS LA PRODUCTION NUMÉRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a affirmé, en fin de semaine, que les contributions de l'Office national des publications scolaires (ONPS) doivent s'orienter, à l'avenir, vers la production numérique et électronique, conformément à la stratégie de l'État en matière de numérisation, en phase avec l'évolution des moyens et outils pédago-

giques dans le monde. C'est lors de la clôture du Colloque national organisé, deux jours durant au Cercle national de l'armée, par l'ONPS au profit des directeurs des centres de wilaya de l'Office, que Belaabed a indiqué que «le principal objectif de la création de l'ONPS est de prendre en charge la réalisation et l'impression des livres scolaires agréés par le ministère de

l'Éducation nationale ainsi que leur distribution aux établissements d'enseignement». Pour lui, «les contributions de l'ONPS doivent s'orienter, à l'avenir, vers la production numérique et électronique, conformément à l'orientation de l'État et en phase avec l'évolution des moyens et outils pédagogiques dans le monde». Insistant sur la nécessité d'exploiter tous les

moyens et équipements disponibles, en vue de distribuer les livres scolaires à tous les établissements d'enseignement dans les délais impartis, M. Belaabed s'est félicité de l'effort consenti par le personnel de l'ONPS et ses centres, en vue de distribuer le livre scolaire et assurer la disponibilité de cet outil pédagogique indispensable à l'enseignement. Le

ministre a suivi, à cette occasion, un exposé sur les axes abordés par le colloque, relatifs à la numérisation et à la distribution du livre scolaire, outre des ateliers de travail sur la distribution du livre scolaire, le mouvement du livre scolaire, ainsi que l'encadrement et la gestion des centres de wilaya et régionaux relevant du ministère de tutelle. **R.S.**

AGRICULTURE ET INDUSTRIE

Atteindre un taux d'exploitation de 60% d'eaux récupérées

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, avant-hier, que son département avait établi un ordre de priorités à travers les différentes wilayas du pays, dans le cadre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'accélération de la mise en œuvre du programme d'utilisation des eaux épurées en Agriculture et en Industrie. C'est lors d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, que le ministre a précisé que le secteur œuvrait à l'accélération de la mise en œuvre de ce programme, conformément à un ordre de priorités qui sera respecté, pour atteindre un taux d'exploitation de 60% d'eaux récupérées. Le ministre a rappelé que ce programme avait bénéficié d'une

enveloppe financière de 150 milliards DA, avec accord pour la réalisation de la première tranche d'un coût de 34 milliards DA sur trois ans (2023-2026). Ce programme comprend le réaménagement de stations et de systèmes d'épuration des eaux usées, et leur acheminement aux périmètres agricoles. Répondant à une question sur le phénomène de l'envasement des barrages, Derbal a relevé que le secteur avait élaboré un plan pour la prévention de ce phénomène à travers le pays, par le lancement de campagnes de dévasement. Il s'agit de la campagne de 2012-2018, qui a permis l'enlèvement de plus de 16 millions de m3 de vase des barrages des wilayas de Mascara, de Biskra et de M'sila, ainsi que la campagne de 2020-2025, en cours,

qui a permis d'enlever 30 millions de m3 de vase des barrages des wilayas de Khenchela, de Mascara, de M'sila, de Skikda, de Béchar, de Relizane et de Aïn Defla. L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) s'emploie, selon le ministre, à concrétiser des campagnes de reboisement sur les bassins versants des barrages afin de les protéger contre le phénomène d'envasement. Le ministre a également révélé que l'achèvement des travaux du barrage de Boukhroufa, dans la wilaya de Tlemcen, dont le taux de réalisation actuel est de 80%, interviendra au cours des deux prochains mois, après parachèvement des procédures administratives et juridiques avec l'entreprise réalisatrice. A une question concernant l'extension des

superficiés agricoles irriguées, le ministre a rappelé la stratégie du secteur et ses efforts pour consacrer 70% des eaux mobilisées annuellement à l'agriculture, en sus de faciliter l'octroi de licences de forage de puits. Le ministre a promis d'œuvrer avec les ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture afin de délivrer toutes les licences possibles dans le cadre de la loi et de rechercher des solutions alternatives pour répondre aux aspirations des agriculteurs, en renforçant l'instruction ministérielle conjointe à cet effet. Il a, en outre, annoncé le lancement de plusieurs études pour des projets de grands transferts d'eau des zones les plus riches en eau vers les zones les moins loties. **R.N.**

LE MINISTRE DU COMMERCE PRÉCISE : L'ALGÉRIE VEUT ENCADRER SES IMPORTATIONS ET NON PAS LES GELER

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a précisé, avant-hier, que l'Algérie entendait encadrer les opérations d'importation et les rationaliser et non les geler, soulignant que les mesures prises à cet égard ont permis de transformer de nombreux importateurs en fabricants et même en exportateurs. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, Tayeb Zitouni a souligné que le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations avait traité en 2023, 32.550 factures de 7.772 importateurs, d'une valeur avoisinant les 14 milliards USD, soit une augmentation de 38% par rapport à 2022". A partir de ces données, "il s'avère que l'objectif est d'encadrer les importations et non pas de les geler, comme l'avait prétendu certaines organisations régionales et des sphères étrangères, cherchant à exercer des pressions sur l'Algérie et à épuiser ses capacités en devises", dira le ministre. Ces mesures "ont contribué au développement et à la diversification du tissu économique, d'autant que plusieurs importateurs sont devenus des fabricants pour le marché national, et même exportateurs, notamment dans certaines industries agroalimentaires, ce qui a permis la création de milliers de postes d'emploi", a ajouté Zitouni. Grâce aux mesures de régulation et de rationalisation des importations, la facture d'importation a baissé à 44 milliards USD en 2023, contre 60 milliards USD enregistrés auparavant, et qui avait "conduit notre pays vers l'endettement extérieur, et imposé le recours au financement non traditionnel qui a influencé à son tour de manière négative les taux de croissance économique et ceux de l'inflation", a-t-il soutenu. Il est prévu que la baisse de la facture d'importation se poursuivra pour 2024, "ce qui reflète l'adoption d'une politique économique intégrée, et non pas une politique d'austérité", selon Zitouni. Le ministre a affirmé que "plusieurs cercles exercent aujourd'hui une pression sur l'Algérie, pour qu'elle revienne sur certaines de ses décisions souveraines", ajoutant que "nous n'importons point les matières produites dans notre pays". "Certaines parties ont créé une grande agitation médiatique en parlant de la fermeture du commerce extérieur de l'Algérie, alors que nous importons pour une valeur de 44 mds usd, ce qui signifie que ces propos sont totalement infondés", a-t-il poursuivi, ajoutant: "nous sommes ciblés, et nous ne pouvons pas avoir la souveraineté sur nos décisions politiques sans avoir la souveraineté sur nos décisions économiques". Par ailleurs, le ministre a fait état d'un plan "complet et global" pour contrôler les prix, soulignant que la valeur de la monnaie nationale a commencé à augmenter grâce au développement des exportations algériennes, en parallèle avec le début de la baisse de l'inflation et l'abondance de produits de large consommation sur les marchés nationaux, et "cela est attesté par les citoyens, et non par les cercles qui ne veulent pas le bien de l'Algérie et son indépendance, sa souveraineté sur son économie et sa monnaie forte, et son développement national." Répondant à une autre question sur les mesures prises pour lutter contre le phénomène de contrefaçon des marques dans le cadre de la protection des droits des consommateurs et des produits authentiques, Zitouni a fait savoir que 17 plaintes ont été déposées en 2023 par les opérateurs économiques auprès des services de contrôle relevant du secteur, dont sept concernent des produits alimentaires. En outre, 11 plaintes ont été déposées au cours du premier trimestre de 2024, dont quatre concernent des produits alimentaires, selon le ministre. Les interventions menées concernant ce phénomène ont abouti à l'établissement de 52 procès-verbaux de poursuites judiciaires contre les opérateurs contrevenants, avec la saisie d'une quantité estimée à 31,75 tonnes et 4.718 unités de produits contrefaits, d'une valeur de 8,1 millions DA.

R.E.

EN PARTENARIAT AVEC UN PRODUCTEUR AFRICAIN DE BAUXITE

La Holding IMETAL va se lancer dans la fabrication d'aluminium

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé, avant-hier, l'étude, en cours, d'un projet de fabrication locale d'aluminium en partenariat entre la Holding «IMETAL» et un producteur africain de bauxite, qui est la matière première utilisée dans la production.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, Ali Aoun a déclaré que «dans le cadre du développement des projets de transformation locale des matières premières, un partenariat sera établi entre IMETAL, des privés et un producteur africain de bauxite pour mettre en place une industrie d'aluminium».

Le partenariat avec un producteur de bauxite, une matière inexistante en Algérie, permettra la mise en place d'une industrie qui répondra aux besoins du marché national en aluminium et réduira la facture d'importation de cette matière, dira-t-il.

Toutefois, poursuit le ministre, la fabrication de l'aluminium à partir de bauxite est «polluante», ce qui nécessite de prendre toutes les précautions nécessaires pour préserver l'environnement.

Quant à l'industrie sidérurgique en Algérie, Aoun a indiqué qu'elle a réalisé «un grand saut qualitatif», après que les exportations ont atteint près d'un milliard de dollars.

Il a indiqué que l'Etat a adopté une stratégie visant à développer les grands secteurs industriels, tels que la sidérurgie, à travers l'exploitation de toutes les ressources naturelles, industrielles et humaines, afin de faire sortir cette



filière de la dépendance à l'égard des intrants importés, notamment après l'entrée en production du projet Gara Djebilet, qui évitera à l'industrie algérienne d'importer le minerai de fer à l'avenir.

Le ministre a relevé que son secteur œuvrait à accompagner tous les opérateurs économiques actant dans le domaine des industries sidérurgiques et minières, «qui connaissent des difficultés et des contraintes, et ce, dans le but de protéger le produit national contre les importations aléatoires».

Lancement de la fabrication de tôles métalliques pour l'industrie automobile à Oran avant la fin de 2024

Le ministre a affirmé que les pouvoirs publics œuvraient, dans le cadre de leur attachement aux

acquis socioéconomiques, à accompagner le Complexe «Sider El Hadjar», un pionnier de l'industrie sidérurgique, pour lui permettre de reconquérir sa position au sein du tissu industriel national, et contribuer au développement économique national, à travers la concrétisation d'un plan de développement «nécessaire» pour se mettre au diapason des transformations technologiques et énergétiques.

Aoun a précisé que l'objectif principal du plan de développement du Complexe, est l'augmentation des capacités de production, ainsi que la diversification des produits de sidérurgie de haute valeur ajoutée et de qualité supérieure.

Le ministre a rappelé que la première pierre a été

posée, récemment, pour l'exploitation du projet de mine de zinc et de plomb de Tala-Hamza de Oued Amizour (Béjaïa), qui contient des réserves exploitables estimées à 34 millions de tonnes pour 20 ans, ce qui est à même de développer cette filière.

Le ministre de l'Industrie a indiqué que l'Algérie est passée ces trois dernières années d'un pays importateur à un pays exportateur dans le domaine de l'industrie sidérurgique, mais «des besoins persistent encore en certains types, comme les plaques métalliques utilisées dans l'industrie automobile».

Dans ce cadre, le ministre a annoncé que «le complexe d'Oran entamera la production de cette matière avant la fin de l'année en cours».

N.S.

FINANCES

Les banques publiques recrutent des administrateurs indépendants

Le ministère des Finances lancera dimanche prochain un avis d'appel à candidature pour le recrutement d'administrateurs indépendants au niveau des Conseils d'administration des six banques publiques, a annoncé jeudi le ministère dans un communiqué. "Le ministère des Finances se propose de recruter des administrateurs indépendants au niveau des Conseils d'administration de six banques publiques (BNA, BEA, BADR, BDL, CPA, CNEP-Banque) à travers le lancement, sur son site internet, d'un avis d'appel à candidature accompagné de termes de référence, à compter du 12 mai 2024", annonce la même source. Le ministère des Finances a déjà procédé à la désignation de deux administrateurs indépendants au niveau du Conseil d'administration de chacune de ces banques lors de l'assemblée générale statuant sur leurs comptes de l'exercice 2020, soit en juin 2021, "suite à

un processus de sélection objectif et transparent visant l'adoption des bonnes pratiques de gouvernance qui s'inscrit dans le cadre de la réforme bancaire et financière". Selon le communiqué du ministère, le lancement de ce nouveau processus, qui intervient à l'issue d'un mandat de trois années, fait suite à une évaluation de la contribution de ces administrateurs indépendants aux travaux des Conseils d'administration de ces banques publiques. Dans ce cadre, le retour d'expérience a montré que l'introduction d'administrateurs indépendants a impulsé "une nouvelle dynamique" au niveau des banques publiques, précise le communiqué.

"En effet, l'apport des administrateurs indépendants a été appréciable à travers l'intensité des échanges au niveau des Conseils d'administration et le partage d'expériences ayant contribué à l'amélioration des pratiques et de l'action de ces banques",

affirme le ministère des Finances. Cette procédure s'articule autour d'un appel à candidature "sur la base de termes de référence précis, alignés sur les normes appliquées au niveau international, ainsi que sur les expériences des pays dont les économies sont proches de celle de notre pays, reposant sur des critères de compétence, de probité et d'absence de conflit d'intérêt", explique le ministère. La sélection sera effectuée par une commission composée des personnalités académiques, ayant "une autorité morale et des compétences reconnues dans le domaine économique, juridique et financier et des cadres du ministère des Finances". La nomination des candidats retenus à l'issue de ce processus de sélection, sera formalisée à l'occasion des Assemblées générales ordinaires des banques publiques qui seront tenues avant le 30 juin prochain, souligne le ministère.

N.S.

JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE :

Une commémoration sous le signe du recueillement dans les wilayas du Centre

Cette journée a constitué également une opportunité pour mettre en service des raccordements au gaz, des structures de santé et d'organiser des activités culturelles telles que les expositions de livres, de photos, de films en rapport avec l'évènement.

Les wilayas du centre du pays ont commémoré, mercredi, la Journée nationale de la Mémoire, coïncidant avec le 79^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, par la mise en service de projets de développement, l'organisation de recueils à la mémoire des victimes des massacres et des chouhada. Des projets de développement s'inscrivent dans le cadre de la poursuite du processus d'amélioration du cadre de vie des citoyens ainsi que des cérémonies de recueillement à la mémoire des chouhada et des hommages à des moudjahidine, en plus de diverses activités culturelles, dont la projection de films sur les massacres du 8 mai 1945, ont marqué cette commémoration dans le Centre du pays. A Blida, les autorités locales ont procédé au raccordement au réseau électrique de 433 foyers répartis sur les sites Tbabla 1 et 2 dans la commune de Bouarfa, et les quartiers de Chaâbnia-haut et frères Kerkouche à Ouled Slama, en sus de 358 autres foyers raccordés au réseau de gaz naturel dans les communes de Chebli, Ouled Salama, Bougara et Boufarik. Chlef, ce sont quelque 350 foyers de la région de Sehaïlia dans la commune d'Ain Merane qui ont bénéficié de la mise en service d'un raccordement au réseau de gaz. Cette journée a aussi connu la distribution d'ambulances au profit d'établisse-



ments publics hospitaliers, dans le cadre de l'amélioration du service public de santé. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les autorités ont honoré trois moudjahidine, Mohamed-Said Habarek, Salah Kaced et Mohamed Kessili ainsi que la veuve du défunt moudjahid Mohamed Ouaked. Il a été aussi procédé, à l'occasion, à la mise en service de la polyclinique du village Taka dans la commune d'Ait Yahia, après sa réhabilitation. Elle a été baptisée du nom du Chahid Mohand-Said Ali Yahia. A Bouira, après un recueillement à la mémoire des chouhada, il a été procédé au lancement des travaux de réali-

sation d'un réseau d'assainissement au nouveau pôle urbain Ouled Bellil à la périphérie du chef-lieu de wilaya. A Ain Defla, la Journée nationale de la Mémoire a été ponctuée par l'organisation d'une exposition de livre à la bibliothèque principale de lecture publique, sous le thème "les massacres du 8 mai 1945, des crimes gravés dans la mémoire" et de conférences animées par des moudjahidine. Un film documentaire intitulé "Crimes sans châtiement" produit par le Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national a également été

même documentaire a été projeté à la maison de la culture de Koléa dans la wilaya de Tipasa. Un riche programme culturel et une exposition de livres, d'articles de presse et de photographies a été organisé par l'annexe de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI). Un film documentaire sur les massacres du 8 mai 1945 produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a été également diffusé à Djelfa où un hommage a été rendu à des membres de la famille révolutionnaire.

R.R

ORAN : ENGOUEMENT POUR LE SALON DU E COMMERCE ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Ces deux secteurs attirent de plus en plus de jeunes, notamment les jeunes diplômés qui cherchent à créer des Start up et de ce fait intéressés par l'acquisition des connaissances notamment sur le marché et par l'échange d'expériences. Précisément, la première édition du Salon du e-commerce et de l'économie numérique clôturée, mercredi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" à Oran, a attiré des milliers de visiteurs, selon les organisateurs. Durant trois jours, cette manifestation a enregistré une affluente de jeunes de diverses wilayas de l'Ouest du pays, intéressés à entrer dans le monde du commerce électronique et de l'économie numérique et à créer des startups dans ce domaine, a déclaré Asma Medjbar, responsable de l'information de l'entreprise Global Exhibition Company. Cette dernière est l'initiatrice de l'évènement Les visiteurs du salon, organisé sous le patronage du ministre de l'Economie de la connais-

ce, des Startups et des Micro-entreprises, se sont imprégnés des services fournis par les 54 exposants participant à cette manifestation et des solutions techniques proposées à ceux qui souhaitent s'engager dans le commerce électronique et se sont enquis des expériences des entreprises qui les ont précédés dans ce domaine. Chamsedine Habhouh, responsable de la société organisatrice, a souligné le développement en cours dans le domaine du commerce électronique en Algérie, grâce à la modernisation de l'infrastructure de base technologique et à la modernisation de l'arsenal juridique, à travers de nouveaux textes, dont la loi liée à l'autoentrepreneur. La manifestation a été caractérisée par un riche programme d'animation et de formation, visant à offrir le plus grand nombre possible d'opportunités aux participants souhaitant bénéficier des compétences des conférenciers et échanger des expériences avec les visiteurs dans divers domaines numériques et entrepreneuriaux, tels que le e-commerce, le marketing numérique, la numérisation des systèmes et autres.

S.D.

À L'ENTRÉE SUD DE GUELMA, "KEF EL BOUMBA", À HÉLIOPOLIS

Témoin des crimes des forces coloniales, le 8 mai 1945

Dans la commune d'Héliopolis (Guelma), surplombant l'oued Seybouse depuis le flanc de la colline de "Kef el Boumba", se dresse une stèle commémorative rappelant les crimes abjects de l'armée coloniale française lors des Massacres du 8 mai 1945. Le monument, érigé il y a plusieurs années pour vaincre l'oubli, fait surtout ressurgir, à l'heure où l'Algérie commémore le 79^e anniversaire des Massacres perpétrés le 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, le souvenir douloureux des tueries collectives d'Algériens dont les cadavres ont été jetés dans des fosses communes, en plusieurs endroits de la région de Guelma. Même si, aujourd'hui, il ne subsiste plus de témoins ayant vécu ces événements sanglants, les déclarations écrites et les témoignages enregistrés sur des supports audiovisuels, recueillis par des historiens de la bouche de nombreuses personnes ayant vécu la barbarie coloniale. Décédées depuis, de même que certains récits transmis oralement et conservés dans la mémoire collective de la région, ne laissent planer aucun doute sur l'horreur et le caractère inhumain des crimes commis par le colonialisme français au cours de l'été 1945. Des cen-

taines de témoignages décrivant, souvent dans les moindres détails, la répression brutale des forces d'occupation, renseignent, en effet, sur la barbarie et l'inhumanité qu'illustrent les exécutions de masse de milliers d'innocents dont les corps ont été jetés sans ménagement dans les "charniers de la honte" de "Kef el Boumba", puis brûlés pour ne laisser aucune trace du forfait. Le directeur du musée du Moudjahid de Guelma, Yacine Chaâbane, également écrivain et chercheur en Histoire, a déclaré à l'APS que la colline visible à l'entrée de la commune d'Héliopolis, à environ 3 km au nord de la ville de Guelma, "était autrefois une zone forestière". M. Chaâbane précise que l'appellation de "Kef el Boumba" s'explique par le fait qu'une bombe y a été larguée par les avions alliés pendant la seconde guerre mondiale pour détruire un pont qui enjambait l'oued Seybouse, sur l'actuelle route nationale n 21 reliant Guelma à Annaba. Il ajoute que tous les témoignages recueillis par le musée, dont celui du défunt Moudjahid Youcef Benmahjoub, confirment qu'il y a 79 ans, "la gendarmerie française, avec l'aide des milices formées par les colons, a commis l'un des crimes les plus monstrueux

de l'histoire contemporaine. Cela en faisant venir dans la butte forestière de +Kef el Boumba+, depuis le siège de la gendarmerie, des casernes et des postes de police, des dizaines de prisonniers qui furent obligés de creuser de leurs mains des fosses dans lesquelles ils furent jetés après avoir été exécutés par balles". Pour sa part, le Pr Mohamed Chergui, enseignant d'Histoire à l'Université Badji-Mokhtar d'Annaba, indique que les nombreuses recherches qu'il a effectuées sur les Massacres du 8 mai 1945, "s'appuient sur de nombreux témoignages et des rapports sécuritaires et administratifs, rédigés par les services coloniaux de l'époque". Selon lui, il n'y a pas uniquement "Kef el Boumba" qui témoigne encore de l'atrocité des crimes coloniaux, car il existe de nombreux autres endroits de la région de Guelma qui ont été le théâtre de crimes "tout aussi monstrueux". Il ajoute que "les cadavres de dizaines de victimes de ses crimes, restés sans sépulture, ont fini par se putréfier en raison de la chaleur de l'été, offrant une autre excuse à l'occupant pour creuser des fosses communes et les y jeter, ou alors pour les brûler dans les fours à chaux de la ferme Marcel Lavie de sinistre

mémoire". De son côté, le Dr Ramdane Bouregghda, du département d'Histoire et d'Archéologie de l'Université de Guelma, rappelle qu'au moment de ces événements, "Guelma, qui n'était qu'une petite sous-préfecture relevant du département de Constantine, comptait moins de 20.000 habitants dont 15.000 musulmans et 4.500 colons européens". Pour ce spécialiste, "c'est le sous-préfet André Achiary qui mit le feu aux poudres en faisant tirer sur des manifestants qui participaient à une marche pacifique, le 8 mai 1945, pour réclamer l'indépendance de l'Algérie". C'est alors que les choses prirent une "tournure sanglante", affirme M. Bouregghda. Ce dernier souligne également qu'un rapport de sécurité datant du 27 juillet 1945 fait référence à la présence d'un charnier à l'angle de la route d'Héliopolis et du carrefour menant à la commune d'El Fedjoudj. Il y existe, assure-t-il, 4 fosses contenant, chacune, au moins 20 corps. Selon lui, le rapport indique également que les corps de 500 musulmans assassinés ont été exhumés et transportés jusqu'aux fours à chaux de Marcel Lavie, transformés en fours crématatoires, où ils furent brûlés. sanglants.

APS

RESSOURCES HYDRIQUES ET

UN TIERS DE LA POPULATION MO

Dans un monde interconnecté et aux mutations rapides, le stress hydrique a des répercussions non seulement locales et nationales, mais aussi transfrontalières, régionales et mondiales. Or, les populations les plus défavorisées et les plus vulnérables y seront exposées de manière disproportionnée.

L'eau concerne tous les aspects du développement et elle est étroitement liée à la quasi-totalité des Objectifs de développement durable (ODD). Élément vital par excellence, l'eau alimente la croissance économique et participe à la bonne santé des écosystèmes. C'est ce que souligne, dans un document la Banque mondiale, plus grand bailleur de fonds multilatéral pour le secteur de l'eau dans les pays en développement qui s'attache à promouvoir la sécurité hydrique au profit des êtres humains et de la planète. Quelque 2 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité, tandis que 3,6 milliards sont privées de services d'assainissement et que 2,3 milliards ne disposent d'aucune installation pour se laver les mains. Ces carences sont souvent aggravées par la croissance démographique, des modèles de croissance « aquavores », une plus grande fluctuation des précipitations et la pollution, ce qui fait de l'enjeu de l'eau une menace majeure pour le progrès économique, l'élimination de la pauvreté et le développement durable. Dans un monde interconnecté et aux mutations rapides, ce stress hydrique a des répercussions non seulement locales et nationales, mais aussi transfrontalières, régionales et mondiales. Or, les populations les plus défavorisées et les plus vulnérables y seront exposées de manière disproportionnée. Les dérèglements du climat se manifestent par l'eau. Neuf catastrophes naturelles sur dix sont liées à l'eau. Les risques climatiques associés à l'eau se répercutent sur les systèmes alimentaires, énergétiques, urbains et environnementaux. Pour parvenir à atteindre les objectifs fixés en matière de lutte contre le changement climatique et de développement, il est indispensable de placer l'eau au cœur de toute stratégie d'adaptation. L'efficacité des mesures d'adaptation aux dérèglements du climat repose notamment sur l'importance de la gestion de l'eau pour réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience, ce qui suppose de privilégier les actions suivantes : dépasser l'approche classique de gestion intégrée des ressources en eau : la réussite des initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre est entre autres tributaire de l'accès à des ressources en eau fiables ; promouvoir des investissements et des solutions qui intègrent la gestion des « infrastructures naturelles » (à savoir les services écosystémiques que rendent les bassins versants et les littoraux) et prennent en compte les atouts qu'elles offrent dans l'optique d'un développement des secteurs alimentaire et énergétique résilient aux changements climatiques ; soutenir des actions globales en vue de renforcer la résilience aux changements climatiques, en associant gestion des bassins hydrogra-

phiques, pérennité des infrastructures, autonomisation et apprentissage dans le cadre d'institutions adaptatives.

L'EAU, UN FACTEUR DE PRODUCTION VITAL

La croissance économique exige beaucoup d'eau. L'eau est un facteur de production vital, dont la diminution se traduit par un ralentissement de la croissance. Certaines régions pourraient accuser une baisse du taux de croissance pouvant aller jusqu'à 6 % du PIB d'ici 2050, du fait d'un recul de la production agricole, de la santé, des revenus et de la prospérité. Veiller à un approvisionnement en eau suffisant et constant dans un contexte de raréfaction accrue de la ressource est essentiel pour réaliser les objectifs de réduction de la pauvreté à travers le monde. L'optimisation de l'usage de l'eau par une meilleure planification et des mesures incitatives contribuera à l'amélioration des niveaux de vie et de la croissance économique. Les permis de prélèvement, les systèmes de tarification et autres instruments économiques de ce type peuvent améliorer la gestion des ressources en eau, sous réserve qu'ils soient bien mis en œuvre et appliqués.

Il est capital d'élargir l'approvisionnement en eau et sa disponibilité dans les régions qui l'exigent. Cela passe par des investissements dans le stockage de l'eau, sa réutilisation et son recyclage, voire son dessalement là où cette stratégie est viable. Ces solutions doivent s'accompagner de politiques visant à promouvoir la conservation de l'eau et améliorer l'allocation de la ressource. Autre priorité : se doter de politiques « d'étanchéité » pour limiter l'impact des phénomènes extrêmes et des incertitudes sur l'économie. Un meilleur aménagement urbain, l'élargissement des programmes d'assurance-récolte destinés à protéger les agriculteurs et une mobilisation citoyenne renforceront la résilience et minimiseront les répercussions économiques de phénomènes adverses. L'eau est un élément décisif pour la réalisation des ODD. La communauté internationale doit opérer un virage fondamental dans la façon dont elle comprend, valorise et gère les ressources en eau. Comprendre l'eau, c'est prendre des décisions sur la base de données factuelles consolidées. Valoriser l'eau, c'est reconnaître la valeur que les sociétés accordent à l'eau et à ses différents usages et tenir compte de ces facteurs dans le cadre de décisions politiques et commerciales (notamment en matière de tarifs des services d'eau et d'assainissement). Gérer l'eau, c'est poursuivre des approches intégrées de gestion des ressources en eau, à tous les échelons : local, national et régional. L'eau est essentielle à une croissance inclusive. L'eau est un bien commun, mais nombreux sont ceux qui ne peuvent pas y accéder. Pour que cette ressource soit partagée de manière équitable et durable, il faut adopter une démarche inclusive. Les

femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les populations autochtones et plus généralement tous les groupes sous-représentés et marginalisés doivent pouvoir avoir accès à l'eau et voix au chapitre. Les facteurs à l'origine de cette exclusion s'accroissent : on estime que le changement climatique obligera plus de 140 millions de personnes à migrer à l'intérieur de leur pays d'ici 2050. Les femmes représentent moins d'un employé sur cinq au sein des compagnies des eaux et, plus largement, moins d'un ingénieur/cadre sur quatre dans le secteur hydrique. Accroître les taux de participation féminine à tous les niveaux du secteur de l'eau profite aux femmes, mais aussi à la collectivité et aux organisations. Environ 500 millions de personnes peinent à se procurer des produits menstruels ou à accéder à des espaces sûrs, privés et hygiéniques pour les utiliser. Les difficultés d'accès et le coût élevé de ces produits, ainsi que la stigmatisation associée à la menstruation dans de nombreuses sociétés, ont des conséquences délétères non négligeables et restreignent considérablement la participation à la vie de la société. L'eau ne connaît pas de frontières. La coopération transfrontalière est essentielle pour partager une ressource vitale et indispensable au bien-être économique de régions entières. Alors que plus de trois milliards de personnes sont tributaires de bassins hydrographiques transfrontaliers, 60 % des 310 bassins fluviaux internationaux du monde ne sont pas dotés des cadres nécessaires à la gestion des eaux transfrontalières et au règlement des litiges. Nombre de bassins transfrontaliers sont déjà exposés à des risques climatiques et de pollution élevés et appelés à s'aggraver.

FAIRE JAILLIR DE L'EAU POUR CONTRER L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE SAHEL

La Banque aide ses clients à se doter d'institutions, de processus de concertation et de systèmes d'information permettant d'assurer une bonne gestion des ressources transfrontalières. Compte tenu de la pression croissante qui s'exerce sur les sources d'approvisionnement en eau partagées, il est de l'intérêt de tous de mettre en place des accords de coopération. Réaliser des investissements en faveur de l'eau potable et de l'assainissement, c'est empêcher des décès évitables et transformer la vie des populations. Miser sur la santé des enfants contribue à la vitalité des populations adultes qui participeront davantage à l'économie. Cette stratégie occupe une place centrale dans le Projet pour le capital humain de la Banque mondiale. L'assainissement est un élément crucial pour la santé, la croissance économique et l'environnement. Investir dans l'assainissement, c'est préserver la santé des populations, investir dans les populations et transformer des vies. Faute d'accès à l'eau potable, d'installations sanitaires et d'hygiène, environ 446 000 enfants de moins de cinq ans meurent de diarrhée (a), ce qui représente 9 % des 5,8 millions de décès juvéniles. Des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) gérés en toute sécurité jouent un rôle décisif dans la prévention des maladies et la protection de la santé humaine en période d'épidémie infectieuse, comme récemment lors de la pandémie de COVID-19. Selon une note technique de l'OMS et de l'UNICEF consacrée aux enjeux de l'eau, l'assainissement, l'hygiène et la gestion des déchets pendant la pandémie : « L'une des mesures les plus efficaces pour prévenir toute infection au coronavirus consiste à se laver fréquemment et soigneusement les mains avec du savon. Les services WASH doivent contribuer à optimiser l'hygiène des mains en améliorant les installations et

en faisant ap pour inciter gestes contr maladies inf enterie, hépa ments devro leadership, technologi de prestati inédits pour assurer l'ac équitables, à d'hygiène ad

DES SYST QUI LAISS DURABLE PRODUCT

Au Sahel, 64 zones rurales l'agriculture gré un pote terres irriga vées sont ir teurs, l'accès pour souten leur assurer communauté régional cor 2013, par le l'Irrigation a de technol ciant le sav terres et dén Le projet est travers les p 000 hectares 390 000 bér femmes. Les tion des co ment de la ré tique, une a agriculteurs, rité alimenta vastes terre souffle. La v perte de vu prochaines de la terre, c rendre que l Keur Ali Gu cher de deux ment Disso, sonnes dont retards de pl plus un souc continuer. L contre les semences, tr annoncent u toujours été des puits, à pénibles pou dente de Dis avec l'install panneaux so s'améliore. L davantage. » ductions tou hivernage, il du gombo, a aspersion. L son périmètr duire plus. Nous avons nous rejoind tions. Ils dis me Fatim, er bos. Les suc sont les résu l'initiative p financé par l sociation in IDA (170 mi

DÉVELOPPEMENT DURABLE

MONDIALE PRIVÉ D'EAU POTABLE

appel à des techniques éprouvées à changer de comportement. » Ces tribuent aussi à prévenir d'autres ectieuses mortelles : choléra, dysentérite A, typhoïde... Les gouvernements se mobiliser, faire preuve de s'appuyer sur des innovations et se tourner vers des modèles de services et de financement atteindre l'ODD 6.2 : d'ici à 2030, près de tous, dans des conditions des services d'assainissement et équats.

LES BÉNÉFICES D'IRRIGATION SONT UNE EMPREINTE FAIBLE SUR LES PETITS PRODUCTEURS

90 % de la population vit dans des zones arides et dépend principalement de la pluie pour sa subsistance. Malheureusement, 2 millions d'hectares de terres arables, seules 3 % des terres cultivées sont irriguées. Pour les petits producteurs, l'eau pour l'irrigation est capitale pour leurs moyens de subsistance et pour la prospérité et la paix dans leurs communautés. Le PARIIS est le premier projet de ce type à la suite de l'adoption, en 2018, par les chefs d'Etats de l'Initiative pour l'irrigation au Sahel (2IS). Il mise sur l'alliance entre les gouvernements et les associations locales pour irriguer les cultures.

Le projet est actif dans plus de 2 000 sites à travers le Sahel, couvrant plus de 20 millions d'hectares à irriguer au profit d'environ 10 millions de bénéficiaires, dont 49 % sont des femmes. Les bénéfices incluent une réduction des pertes d'irrigation, un renforcement de la résilience au changement climatique, une amélioration des revenus des agriculteurs et un renforcement de la sécurité alimentaire. Au cœur du Sénégal, les agriculteurs du Saloum sont à couper le souffle, éphémère, s'étendant à l'ouest, remplie de promesses des cultures. Pour ceux qui vivent dans les zones arides, c'est le temps de planter et d'attendre que la nature fasse son miracle. A Keur Aly Gueye, dans un périmètre maraîcher de 30 hectares tenus par le groupe-ment d'une coopérative de 40 personnes, dont 38 femmes, la sécheresse, les caprices du climat ne sont pas nouveaux. Désormais, l'eau coule sans discontinuer. Des barbelés protègent l'espace maraîcher, les animaux en divagation. Les tomates sur le volet, poussent déjà et donnent une belle récolte. Mais cela n'a pas toujours été le cas. « Nous devons puiser l'eau dans le puits à la main. Les activités étaient très dures pour nous », confie Fatim Sarr, présidente de la coopérative. « Depuis maintenant deux ans, après la mise en place du système d'irrigation, des tomates et des clôtures, le travail est plus facile. Nous sommes incités à produire plus. Disso assure désormais trois récoltes par an au long de l'année. Pour ces agriculteurs, le succès principal est de produire plus facilement d'un système d'irrigation par le groupe-ment souhaite étendre le projet jusqu'à cinq hectares pour profiter de ce succès. Le succès suscite des intérêts. « Nous avons déjà 30 personnes qui souhaitent rejoindre le projet pour accroître leurs productions qu'ici, c'est de l'or ! », s'exclame Fatim Sarr. « Après deux inspections de ses gommages enregistrés à Keur Aly Gueye, les dirigeants du Projet d'appui régional pour l'irrigation au Sahel (PARIIS), financé par la Banque mondiale à travers l'As-tutance internationale de développement (IDA), (100 millions de dollars) et par l'Agence

espagnole pour le développement international et la coopération, AECID (30 millions d'euros). Coordonné par le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), le PARIIS veut laisser une empreinte durable sur les petits producteurs dans les six Etats du Sahel. Si dans le Saloum au Sénégal on y va à l'asperseur pour irriguer, d'autres solutions sont préconisées ailleurs pour répondre aux mêmes besoins : apporter de l'eau aux terres pour accroître les rendements et lutter contre l'insécurité alimentaire. Dans la vallée de Doukour au Tchad, à environ 900 kilomètres de N'djamena, un seuil d'épandage implanté dans le lit des eaux de ruissellement a été réhabilité. L'ouvrage fonctionne comme une digue qui retient l'eau durant la période de crue et lui permet de se déposer en profondeur pour alimenter la nappe phréatique pendant plusieurs mois. Dans cette contrée semi-aride, 17 villages bénéficient directement de l'ouvrage pour irriguer les cultures. Fattah Hassan Dubaal, chef de groupe-ment Adoulous, créé il y a bientôt dix ans, supervise les tra-

voux avec ses camarades. Forte aujourd'hui de 33 femmes, la coopérative occupe une superficie de 1,7 hectare dans l'emprise du seuil et produit des légumes pour l'autoconsommation, mais aussi pour la vente. Ce que nous faisons ici n'est pas seulement une affaire d'irrigation. Il s'agit aussi et surtout de construire un puits de connaissances et de savoir-faire locaux pour informer des missions similaires, dans le Sahel et ailleurs.

UN NOUVEAU PARADIGME DU STOCKAGE DE L'EAU

« Le PARIIS nous a beaucoup aidés avec l'irrigation, des grillages, des intrants, des semences et des charrettes à chevaux. Nous cultivons maintenant pendant trois campagnes agricoles dans l'année, et notre production est passée d'une dizaine de sacs de produits maraîchers, à un minimum de 65 sacs », confie Fattah. « Notre revenu annuel se situe

autour de 3 à 4 millions FCFA par an, contre environ 500 000 auparavant. Après les charges courantes, le surplus est réparti entre les membres. Ce qui me revient me sert à nourrir mes enfants, les soigner et les inscrire à l'école », ajoute cette mère de six enfants. Plus loin, à Tekane - à 260 km de Nouakchott en Mauritanie, Adinou Moumour Sy, producteur agricole et père de cinq enfants, supervise les activités de semis. Dans la coopérative de N'Djam ter Tekan (117 membres) dont il est le secrétaire général, on cultive entre autres du riz, des aubergines et des pastèques sur 36 hectares. « Avant, il fallait toute une journée pour irriguer un hectare et préparer les semis. Aujourd'hui, on peut travailler sur trois hectares par jour », dit-il. La maîtrise de l'eau est une nécessité cruciale pour atténuer les effets du changement climatique et faire de l'agriculture un secteur créateur d'emplois, notamment en milieu rural, et un moteur de croissance économique pour les pays du Sahel. Une approche régionale est essentielle pour y parvenir, souligne la

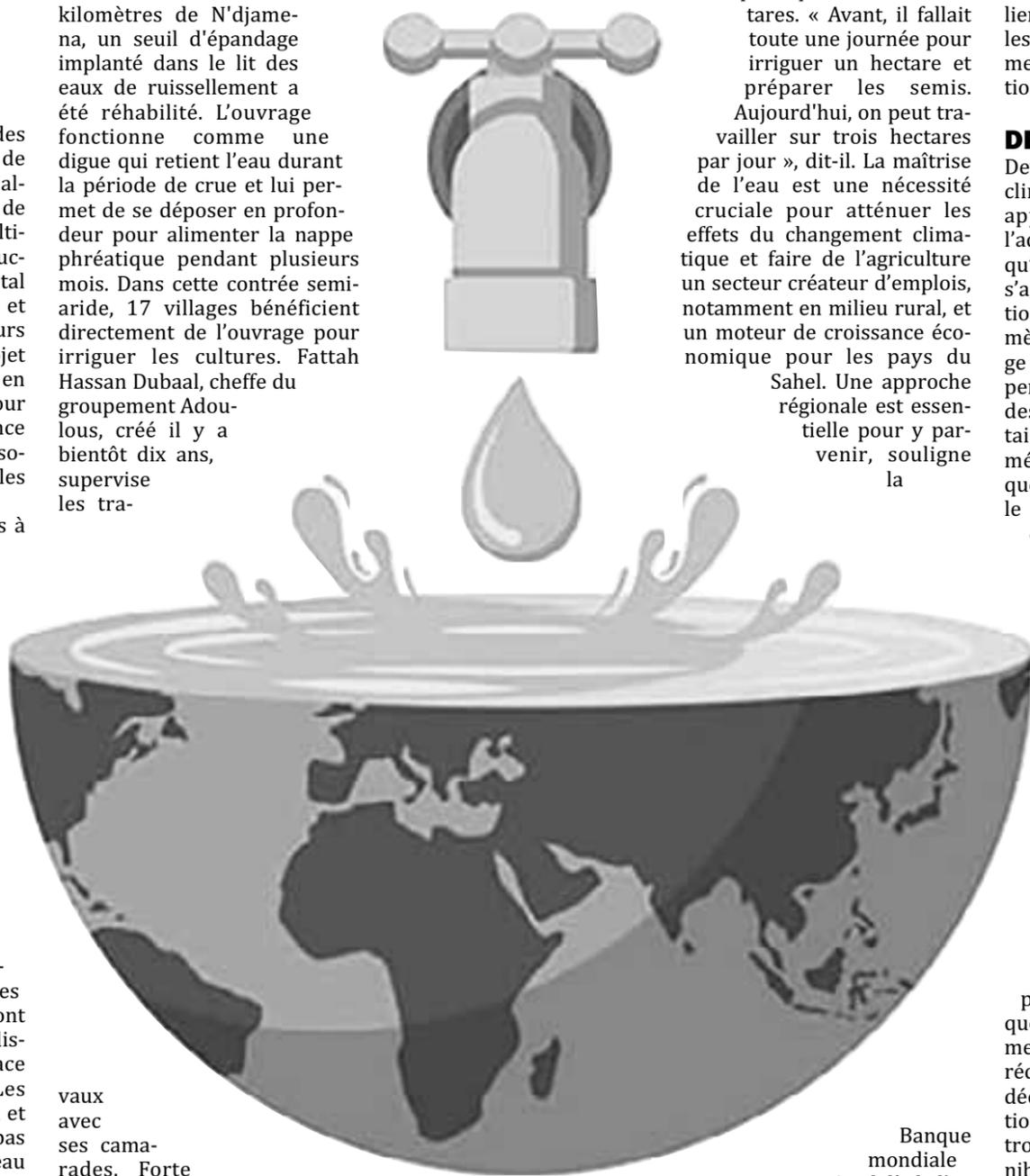
à l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau, à tous les niveaux, public comme privé, à parler d'une seule voix pour promouvoir des solutions intégrées de stockage de l'eau (naturel, bâti et hybride) qui permettront de relever les défis du XXIe siècle et de répondre aux besoins des populations, des économies et de l'environnement. Pour combler les lacunes actuelles dans ce domaine, il est essentiel que les différents secteurs économiques et intervenants parviennent à mettre au point et appliquer des solutions transversales. Le cadre proposé de planification intégrée du stockage de l'eau se fonde sur le développement durable et la résilience climatique. Ses bienfaits potentiels pour les personnes, les économies et les environnements peuvent s'étendre sur plusieurs générations.

DES DÉFIS À RELEVER

Devant la gravité croissante des phénomènes climatiques extrêmes, le stockage de l'eau apparaît de plus en plus indispensable à l'adaptation au dérèglement climatique ainsi qu'à d'autres problèmes liés à l'eau. Qu'il s'agisse de sécheresse ou de fortes inondations, la population mondiale subit des phénomènes climatiques qui laissent dans leur sillage beaucoup de souffrances humaines, des pertes et l'instabilité économiques ainsi que la destruction de l'environnement. Dans certaines régions du monde, les phénomènes météorologiques extrêmes effacent en quelques jours des décennies de progrès dans le domaine du développement humain. Au cours des 20 dernières années, 1,43 milliard de personnes ont subi les affres de la sécheresse. Les pénuries d'eau peuvent réduire la croissance dans certains pays de jusqu'à 6 % ; et pour les personnes pauvres, les effets négatifs peuvent se répercuter sur plusieurs générations. Au cours des deux dernières décennies, au moins 1,65 milliard de personnes dans le monde ont subi des inondations, soit une augmentation de 24 % par rapport aux décennies précédentes. D'ici 2030, 180 millions de personnes supplémentaires devraient être directement touchées par les inondations.

Au-delà des phénomènes extrêmes, le changement climatique accroît l'imprévisibilité et la variabilité des pluies, ce qui a pour effet de compliquer la fourniture au quotidien de services tels que l'approvisionnement efficace des zones urbaines en eau, de réduire la productivité des agriculteurs et de décourager l'investissement ainsi que la création d'emplois. Le stockage de l'eau fournit trois principaux services : il améliore la disponibilité de l'eau, réduit les effets des inondations et régule les débits d'eau au profit des secteurs de l'énergie, des transports, et d'autres. Dans le même temps, la fonction régulatrice du stockage contribue à produire de l'énergie propre, indispensable pour atténuer le changement climatique. La production de l'hydroélectricité est aussi un complément important à d'autres formes plus variables d'énergie propre, ce qui permet d'équilibrer leur intégration au réseau. Enfin, le stockage par pompage est un mécanisme important de stockage de l'énergie. Le stockage de l'eau douce est au premier plan de l'adaptation au changement climatique, clairement parce qu'il permet de constituer des réserves d'eau pour les périodes plus sèches et de réduire les incidences des inondations. Dans les années à venir, les sociétés les plus stables et les plus durables seront, dans de nombreux cas, celles qui auront adopté des méthodes de stockage de l'eau plus résilientes, indique encore cette même source.

Par A.B. et Agences



Banque mondiale
Au-delà de l'irrigation, ce qui se

joue, partout dans l'immensité du Sahel, c'est une lutte silencieuse contre l'exode rural. Faute de perspectives, des jeunes sont tentés par l'aventure vers les grandes villes ou vers l'Occident. L'espoir est de réunir les femmes et les hommes autour de leurs terres, leur donner les moyens pour les mettre en valeur, leur permettre de vivre et de prospérer, chez eux. Le PARIIS ouvre la voie à des ambitions plus grandes : « Nous avons déjà entamé des discussions avec les gouvernements en vue de financer un nouveau projet dans le secteur, qui devra étendre à plus grande échelle les initiatives lancées par le PARIIS, en vue de réaliser des impacts plus importants », ajoute l'institution financière.

Intitulé What the Future Has in Store: A New Paradigm for Water Storage (Que nous réserve l'avenir : Un nouveau paradigme du stockage de l'eau), le rapport publié l'année dernière par la Banque mondiale lance un appel urgent

NIGER

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA MÉNINGITE

Alors que le Niger est en proie à une épidémie de méningite, le pays tente d'immuniser la population contre la pathologie. La vaccination lancée en urgence par l'OMS a démarré à Niamey, point névralgique de l'épidémie.

Le Niger a enregistré fin avril, plus de 2000 cas pour 143 décès contre 1389 pour 72 décès à la même période l'année dernière selon l'Organisation mondiale de la santé. Soit une augmentation de 50 %.

"C'est une bonne initiative car la maladie est partout dans la ville de Niamey, donc ce n'est pas tout le monde qui a les moyens pour payer la vaccination. Donc comme on nous a fait cela gratuitement c'est une bonne initiative et c'est bien pour beaucoup d'autres plans car il y a aussi beaucoup d'autres maladies comme l'hépatite.

Donc on peut aussi vacciner la population gratuitement contre ça", a déclaré Amina Boubacar, habitante de Niamey. Une gratuité qui incite donc à se faire vacciner. Des familles ont donc pris d'assaut les centres de vaccination pour recevoir le précieux liquide. "Tout le monde attend la vaccination. On a commencé par les écoles aux premiers jours en date de jeudi et vendredi, après samedi et dimanche nous sommes rentrés dans les quartiers. La population vient et nous et faisons sereinement, nous n'avons pas de problème jusqu'à maintenant", raconte Abdou Mamou Sidou, infirmière.

Après 4 jours, les équipes mobiles dédiées à l'opération disent avoir vacciné plus de 1000 personnes dans la capitale. "En 2024 au plan nationale, la région de Niamey est celle qui a notifiée le plus de cas de méningite avec 3 districts sanitaires ayant franchi le seuil épidémique. Cette situation a justifié l'introduction par le ministère de la santé publique de la population et des affaires sociales auprès du groupe de coordination international LCG d'une requête d'appui pour l'organisation d'une réponse vaccinale dans tous les 5 districts sanitaires de la région", explique Sahabi Assoumane, secrétaire général du gouvernorat de

Niamey. Outre Niamey, l'épidémie touche aussi les villes d'Agadez, Dosso et Zinder.

In Africanews

TCHAD

Mahamt Déby remporte la présidentielle avec 61,03% des voix

Le Président de transition du Tchad, Mahamat Idriss Déby Itno, a remporté la présidentielle du 6 mai, selon les résultats préliminaires annoncés par le chef de la commission électorale.



Le président de la Transition au Tchad Mahamat Idriss Déby Itno a remporté l'élection présidentielle du 6 mai courant avec 61,03% des suffrages, a annoncé l'Agence nationale de gestion des élections (Ange) lors d'une cérémonie

solennelle, jeudi à N'Djamena.

Selon la même source, le Premier ministre et ancien opposant Succès Masra, n'a obtenu que 18,53% des voix. Mahamat Déby succède ainsi à son père Idriss Déby qui avait été tué dans des affrontements

contre des rebelles le 21 avril 2021. Suite à cet événement

tragique, une période transitoire a été annoncée et dirigée par le fils du défunt jusqu'au 06 mai, date de la tenue de la présidentielle. Mahamat Déby devait

affronter 9 autres candidats, dont notamment l'ancien opposant et fondateur du parti Les transformateurs et, actuel Premier ministre, Succès Masra. Le bilan définitif de la présidentielle sera annoncé le 5 juin.

In Agences

CAMEROUN

Des solutions d'IA et de cybersécurité

Connu dans la conception de drones et de solutions IA, William Elong fait aujourd'hui partie des acteurs du développement de la technologie sur le continent et dans le monde. Expert en robotique et en intelligence artificielle, cet entrepreneur et chef d'entreprise camerounais, fondateur et président-directeur général de Faraday, met ses compétences et connaissances en intelligence artificielle au service de tous, développant des services d'IA générative et de cybersécurité en open source. Faraday est une start-up basée en France et en Belgique qui développe des solutions d'IA, de fintech et de cybersécurité. Sa solution phare est Ares Chat, une plateforme collaborative qui permet de partager des fichiers, de communiquer avec son équipe et l'IA au sein d'un écosystème sécurisé. La solution de Faraday offre un écosystème unique composé d'un navigateur, d'un modèle de chat connecté aux services

bancaires de son utilisateur et d'une fonctionnalité de recherche sur le web.

Une autre offre de la start-up, Ares Creative, permet la génération d'images pour stimuler la créativité des utilisateurs. Outre Faraday, William Elong est le fondateur et le président-directeur général de Will & Brothers Consulting depuis 2014, offrant des services d'innovation informatique et de conseil à l'échelle mondiale. En 2018, il fonde Algo Drone Holding, axée sur le développement de solutions de drones et d'IA. Il en est le président-directeur général.

En tant qu'entrepreneur en série, il crée en 2018 le Cameroon Flying Lab, affilié à We Robotics Organization, une initiative promouvant les drones, la robotique et les STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) pour l'autonomisation des jeunes.

En 2019, il établit le Developers Institute Center, un

centre de formation pour les jeunes développeurs au Cameroun. William Elong est diplômé de l'Ecole de guerre économique de France où il a obtenu en 2013 un master en stratégie et intelligence compétitive.

Avant de se lancer dans l'entrepreneuriat, il a travaillé dans plusieurs entreprises afin d'acquérir de l'expérience.

Il a travaillé pour la Thales Information Systems où il était informaticien et chef de projet informatique de 2011 à 2012. Entre 2013 et 2014, il a travaillé pour l'entreprise informatique Oracle en tant qu'ingénieur commercial. Reconnu pour son parcours, en 2016, William Elong est classé parmi les 30 jeunes entrepreneurs africains les plus prometteurs de moins de 30 ans par Forbes Africa.

In We Are Tech Africa

TUNISIE

VOLTALIA REMPORTE UN PROJET SOLAIRE DE 130 MW

La Tunisie qui vient de réviser son ambition quant à la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité à 35% au lieu de 30% en 2030, espère mobiliser un investissement annuel d'environ 290 millions \$ pour développer les projets énergétiques prévus dans ce cadre. La société spécialisée dans les énergies renouvelables, Voltalia, a annoncé le 8 mai avoir décroché la mise en place d'un projet photovoltaïque de 130 MW en Tunisie dans la région de Gafsa. La production sera équivalente à la consommation de plus de 700 000 habitants. Voltalia explique que les revenus du projet proviendront d'un contrat de vente d'électricité de 30 ans signé avec la STEG, l'opérateur du réseau public tunisien. « Nous sommes ravis d'avoir remporté ce projet. Grâce à des conditions climatiques attractives, à des politiques gouvernementales favorables et à un fort soutien des institutions financières internationales, la Tunisie dispose d'un grand potentiel en matière d'énergies renouvelables à court et à long terme », a commenté Sébastien Clerc, directeur général de Voltalia. La Tunisie souhaite, à travers sa stratégie énergétique, installer une capacité d'énergies renouvelables de 8530 MW d'ici 2035. Dans un pays qui compte plus de 300 jours d'ensoleillement par an, le potentiel solaire est assez important pour soutenir cette ambition.

In Agence Ecofin

SÉNÉGAL

CENTRALISER LES OPTIONS DE PAIEMENT D'ARGENT AU SEIN D'UNE MÊME APPLICATION

Passionné par la transformation numérique, Mouhamadou Taha Thioye s'applique à développer des solutions qui facilitent la vie de tous les Sénégalais. Sa dernière solution est un agrégateur de paiement. Fondateur et président-directeur général de Keyzen, il facilite aux Africains la gestion de leurs opérations de paiement. Fondée en 2023, Keyzen est une fintech qui centralise les services de cartes prépayées Visa, de mobile money et toutes autres transactions financières au sein d'une application mobile unique. Cette solution permet d'acheter et de recharger ses cartes Visa plus facilement, tout en offrant une gestion aisée des différents canaux de paiement.

A travers Keyzen, les Sénégalais peuvent également commander leur carte Visa et bénéficier d'une livraison en un jour. L'entreprise affiche déjà un volume de transactions dépassant les 250 millions FCFA, soit plus de 400 000 USD. Mouhamadou Taha Thioye est titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en télécommunications obtenu en 2004 à l'institut national des postes et télécommunication (INPT) du Sénégal.

Sa carrière professionnelle a commencé en 2004 à M2T (Maroc traitement de transactions) où il était ingénieur d'études et de développement. En 2008, il rejoint la société de technologie spécialisée dans la fourniture de services financiers ATPS SA en tant que directeur au Sénégal. En 2018, il a été promu au poste de président-directeur général de la holding et de ses filiales. Il a contribué à la mise en place et au développement des filiales de l'entreprise sans la zone UEMOA.

In We Are Tech Africa

LIGUE 1 MOBILIS :

Le leader à Khenchela pour conserver son avance sur ses poursuivants

Le MCA aura à jouer deux matchs très importants : l'un contre l'USM Khenchela, l'autre contre l'USM Alger, le 17 mai prochain. S'il négocie bien ces deux matchs et conserve son avance, ses chances de remporter le titre seront très grandes.



Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football le MC Alger sera en appel à Khenchela pour se rapprocher un peu plus du titre, alors que l'ES Ben Aknoun et le MC Oran livreront un duel à distance dans la course au maintien, à l'occasion de la 25e journée, prévue vendredi et samedi, rapporte l'APS. Le MC Alger (1e, 56 pts), sur sa lancée, se rendra à l'Est pour défier l'USMK (10e, 31 pts) avec l'intention de conforter sa position de leader et se rapprocher du 8e titre de son histoire. Le "Doyen" qui compte provisoirement 13 longueurs d'avance sur son dauphin le CS Constantine, aura à cœur de remporter le gain du match face à une équipe khenchelie qui espère faire un pas supplémentaire

pour le maintien. Les gars de Khenchela, qui restent sur un succès samedi à domicile face au CR Belouizdad (2-1), en mise à jour de la 19e journée, aborderont ce rendez-vous avec l'intention de confirmer leur réveil. Pour rappel, les deux équipes se sont rencontrées à Khenchela le 30 mars dernier en 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie, un duel remporté par le Mouloudia (2-1). Le CSC (2e, 43 pts) cherchera à conserver sa position de dauphin, qualificative à la Ligue des champions, à l'occasion de son périlleux déplacement à Tizi-Ouzou pour défier la JS Kabylie (7e, 34 pts). Les "Canaris", sur une courbe ascendante après une belle série de deux victoires et un nul lors des

trois derniers matchs, ne jurent que par la victoire dans l'objectif de se rapprocher de l'ES Sétif (4e, 38 pts), auteur d'un nul en déplacement lors de la précédente journée à Biskra (2-2), évoluera sur du velours à domicile (à huis clos), face à la lanterne rouge l'US Souf (16e, 7 pts). Une nouvelle défaite de l'équipe d'El-Oued scellerait officiellement sa descente en Ligue 2 amateur. L'USM Alger et le Paradou AC, logés ensemble à la 6e position avec 36 points chacun, bénéficieront de la faveur des pronostic à la maison face respectivement au MC El-Bayadh (10e, 31 pts) et l'ASO Chlef (12e, 28 pts). Impuisante lors des deux derniers matchs, toutes compétitions

confondues, l'USMA n'aura plus droit à l'erreur si elle veut se relancer pour une place continentale, idem pour le PAC, qui espère se racheter après la défaite concédée sur la pelouse du leader (1-0). Dans le bas du tableau, le NC Magra jouera gros dans sa lutte pour le maintien, en recevant la JS Saoura (8e, 33 pts). Le "Nedjm", qui reste sur deux nuls de rang, est condamné à vaincre, d'autant qu'un autre faux-pas serait lourd de conséquences. La JSS, qui souffle le chaud et le froid depuis le début de la saison, se rendra à Magra avec comme objectif de confirmer son éclatante victoire décrochée à Béchar face à l'US Souf (6-0). L'ES Ben Aknoun (14e, 23 pts) et le MC Oran (15e, 22 pts) livreront un duel passionnant pour le maintien, en se rendant respectivement chez le CR Belouizdad (3e, 42 pts) et l'US Biskra (9e, 32 pts). Le MCO effectuera le voyage aux "Ziban" avec l'intention de confirmer son succès décroché à domicile face au CRB (1-0). En revanche, la mission de l'ESBA s'annonce difficile face au Chabab qui aspire à reprendre sa position de dauphin.

R. S.

LIGUE 1 MOBILIS :

MCA-USMA FIXÉ AU VENDREDI 17 MAI AU STADE DU 5-JUILLET (LFP)

Le "big derby" algérois entre le MC Alger et l'USM Alger, comptant pour la 26e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le vendredi 17 mai au stade olympique du 5-Juillet (18h00), selon la programme dévoilé, jeudi, par la Ligue de football professionnel (LFP), sur son site officiel. Lors du match aller, disputé le 29 décembre dernier au même stade, les deux équipes se sont neutralisées (0-0). Cette 26e journée sera marquée, également, par le choc du haut du tableau entre le CS Constantine et le CR Belouizdad, dans ce qui sera un duel alléchant pour la place de dauphin. La LFP a décidé de programmer l'ensemble des huit matchs de cette journée le vendredi 17 mai. Pour rappel, trois matchs de mise à jour du calendrier restent à programmer: MC Oran - USM Alger (22e J), USM Alger - ES Ben Aknoun (23e J), et CS Constantine - USM Alger (24e J). Au terme de la 24e journée, le MCA caracole en tête du classement avec 56 points, à 13 longueurs, provisoirement, de son dauphin, le CS Constantine (2e, 43 pts).

Voici par ailleurs le programme de la 26e journée (Vendredi 17 mai):

ASO Chlef - USM Khenchela **17h00**
 JS Saoura - Paradou AC **17h00**
 US Souf - NC Magra **17h00**
 MC Oran - ES Sétif **17h00**
 MC El-Bayadh - JS Kabylie **17h00**
 CS Constantine - CR Belouizdad **17h00**
 ES Ben Aknoun - US Biskra **17h00**
 MC Alger - USM Alger **18h00**.

APS

LIGUE 2 AMATEUR :

L'Olympique Akbou pourrait fêter l'accession dès ce week-end

L'Olympique Akbou s'il remporte le match de ce week end est assuré d'accéder en Ligue 1. Ce qui n'est pas le cas pour l'ES Mostaganem et le RC Kouba qui devront se livrer à une difficile confrontation ce samedi. Si l'ES Mostaganem l'emporte, il aura de plus de chances d'accéder en Ligue 1. L'électrique espoir opposant le RC Kouba (2e, 57 pts) à l'ES Mostaganem (1er, 62 pts), constituera l'affiche de la 26e journée de la poule Centre-Ouest de Ligue 2 de football amateur prévue samedi (15h00), au moment où le leader du groupe Centre-Est, l'Olympique Akbou, tentera d'acter officiellement son accession en Ligue 1, lors de la réception du NRB Teleghma (9e, 32 pts), rapporte l'APS. Dans ce duel au sommet dans la course à l'accession, les joueurs du RCK qui surfent sur une série de six matchs sans défaites (5 victoires, 1 nul), auront à cœur de faire chuter les gars de Mostaganem, vainqueurs le week-end dernier contre le WA Boufarik (1-0). En cas de succès, le Raed reviendrait à deux points de l'ESM et ainsi relancer complètement la course à l'accession à quatre journées de la fin de saison. Pour leur part, les joueurs de l'Espérance tenteront de revenir avec un résultat positif qui leur permettrait de creuser l'écart en tête du classement et confirmer leur statut de solide candidat à l'accession en Ligue 1. Cette 26e journée sera également marquée par plusieurs duels dans la lutte pour le maintien, à commencer par l'opposition entre le WA Boufarik et NA Hus-

sein-Dey, qui occupent conjointement la 12e place avec 28 points, soit une unité de plus que le premier reléguable, l'ASM Oran qui accueillera l'O Médéa (15e, 15 pts). Egalement concerné par la lutte pour le maintien, le RC Arbaâ (11e, 29 pts) recevra à huis clos la JSM Tiaret (8e, 32 pts), alors que la JS Guir Abadla, lanterne rouge avec 12 points, sera en déplacement chez le WA Mostaganem (3e, 43 pts). Les autres rencontres du groupe Centre-Ouest opposeront le GC Mascara (4e, 42 pts) à l'ESM Koléa (7e, 34 pts), le MCB Oued Sly (8e, 32 pts) au SKAF Khemis Miliana (6e, 36 pts), et le SC Mecheria (10, 31 pts) au CR Témouchent (5e, 40 pts). Dans la poule Centre-Est, dont les rencontres sont également programmées samedi (15h00), l'Olympique Akbou

(1er, 61 pts) accueillera le NRB Teleghma (9e, 32 pts) avec la ferme détermination de composer son billet en Ligue 1 professionnelle devant son public, une semaine après l'avoir raté en concédant une défaite surprise chez l'AS Ain M'lila (0-1). Avec 13 points d'avance, les Olympiens ont besoin d'un petit succès pour réussir une accession historique en Ligue 1 depuis la création du club en 1936. Distancé dans la course à l'accession, le MSP Batna (2e, 48 pts) évoluera en déplacement chez l'Olympique Magrane (9e, 32 pts), alors que le CA Batna (3e, 41 pts) accueillera l'AS Khroub (8e, 33 pts). Dans la bataille pour le maintien, cette 26e journée sera marquée par la confrontation très attendue entre l'E Sour Ghazlane (15e, 25

pts) à l'USM El Harrach (12e, 29 pts). La formation de Sour Ghazlane est dans l'obligation d'obtenir un résultat positif pour sortir de la zone de relégation à quatre journées de l'épilogue de la compétition. Coincé dans la zone rouge, le HB Chelghoum Laid (13e, 27 pts) recevra l'AS Ain M'lila (11e, 30 pts) avec l'ambition de l'emporter, tout comme l'USM Annaba également treizième, qui accueillera l'IRB Oargla (7e, 34 pts). Les deux dernières rencontres de cette 26e journée opposeront la JS Bordj Menaél (5e, 36 pts) à l'IB Khemis El Khechna (6e, 35 pts) et le MO Constantine (4e, 38 pts) au MC El Eulma (16e, 16 pts), qui a déjà les deux pieds en palier inférieur.

S.D.

ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS ARABES U20 :

Neuf nouvelles médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne d'athlétisme des moins de 20 ans (U20) a décroché neuf nouvelles médailles (2 or, 5 argent, 2 bronze), à l'issue des finales de la deuxième journée des Championnats arabes d'athlétisme de la catégorie (garçons et filles), disputées, jeudi, à Ismaïlia en Egypte. Les deux médailles d'or ont été remportées par Lina Maria Kedal sur 800 m avec un temps de (2:13.27) et Malak Belhadi sur 100 m haies avec un chrono de (14.43), alors que celles en argent sont, respectivement, l'oeuvre de Chaima Aoudia à l'heptathlon, Hayat

Anfal Azaidj (800 m), Abderrahmane Morceli (400 m), Zahreddine Gasmi (110 m haies) et Ayoub Guellati (disque). Les breloques en bronze ont été obtenues par Adem Abdelkader Benyache sur 100 m et Manel Kahlouche à l'heptathlon. A l'issue des finales de la deuxième journée, l'Algérie porte sa moisson à 14 médailles (4 or, 8 argent, 2 bronze). Lors de la première journée, les médailles algériennes ont été décrochées par Louai Al Amraoui (or, longueur), Wissal Herkas (or, longueur), Anes Chaouati (argent, 10.000 m marche), Abdallah

Mohamed Islam Harek (argent, 3.000 m), Abderrahmane Jaber (argent, longueur). La sélection algérienne d'athlétisme prend part aux Championnats arabes des U20 avec un effectif composé de 29 athlètes (21 garçons et 8 filles). Outre l'Algérie et l'Egypte (pays organisateur), le rendez-vous arabe d'Ismaïlia enregistre la participation de 14 pays : Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes Unis, Bahreïn, Qatar, Soudan, Sultanat d'Oman, Irak, Yémen, Libye, Maroc, Liban, Djibouti et Tunisie.

LU POUR VOUS : « LE PRINCIPE RESPONSABILITÉ »

OU POURQUOI L'HUMANITÉ DOIT EXISTER ?

Voilà un livre déroutant à plus d'un titre ; d'abord, son auteur, Jonas, est sorti, par le biais de cette production, du cercle des philosophes au cercle grand public. Le Principe responsabilité (en allemand Das Prinzip Verantwortung) est l'ouvrage le plus connu de Hans Jonas (1979). Notamment en Allemagne, il a connu une réception qui dépasse le cercle philosophique et est cité au Bundestag.

Dans ce livre, Jonas montre habilement dans la plupart de ses écrits que l'homme est un être de responsabilité puisqu'il possède le pouvoir sur lui-même : il a la capacité de se détruire ou de se perpétuer. Le vrai pouvoir de responsabilité est pour Jonas de faire en sorte que l'humanité soit et subsiste. 3 sept. 2012 L'ouvrage a connu un immense succès en Allemagne où il est devenu un succès d'édition philosophique. La version française a été publiée douze ans après la version originale. Hans Jonas est le premier philosophe à avoir introduit le concept de responsabilité des générations présentes vis-à-vis des générations futures, concept qui est à la base des principes de développement durable. Dans Le Principe responsabilité, Hans Jonas propose un nouvel impératif : « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre. » Dans ce livre, Hans Jonas part de la question « pourquoi l'humanité doit-elle exister ? » L'existence de l'humanité dont l'impératif semble aller de soi, n'est plus du tout un fait assuré de nos jours. Au contraire, par son énorme pouvoir qu'il a avant tout grâce à la technique moderne, l'homme a désormais

les capacités de s'autodétruire en peu de temps — c'est pourquoi il y a ici une nouvelle question qui doit entrer dans le domaine des considérations éthiques. En se référant à sa philosophie de la biologie, Hans Jonas fonde l'impératif que l'homme doit exister, vu qu'il a, comme tout être vivant, une valeur absolue qui lui est inhérente et qu'il s'agit par conséquent de protéger quoi qu'il en coûte. Dans la pratique, cela signifie que doit être interdite toute technologie qui comporte le risque — aussi improbable soit-il — de détruire l'humanité ou la valeur particulière en l'homme qui fait qu'il doit exister. Hans Jonas désigne cet impératif par la formule in dubio pro malo. Cela veut dire que s'il y a plusieurs conséquences possibles de l'emploi d'une technologie, il faut décider en fonction de l'hypothèse la plus pessimiste. Fondamentalement, Hans Jonas pense qu'il faut refonder l'éthique ancestrale, basée sur l'homme vivant en « cités », citadelles autonomes où l'homme crée son monde et sa morale, sans toucher vraiment à l'être du monde (la nature versus la cité grecque). Cette morale ancienne était morale du présent et du rapport interpersonnel. Elle est dépassée. L'emprise technico-

scientifique change la donne : l'homme et ses cités, mondialisées aujourd'hui, dominent le monde (la nature) et la changent sans cesse vers on ne sait où. L'éthique doit donc abandonner le présent et l'interpersonnel et se projeter sur l'avenir et le collectif, en particulier sur l'avenir de l'humain, être qui, ontologiquement, selon Jonas, doit continuer à exister. Hans Jonas a souvent été accusé d'être hostile à la technique et à son progrès. Il a cependant refusé ce reproche. Il a même vu une nécessité de faire progresser la technique afin de pouvoir trouver des remèdes aux dégâts déjà causés par elle. Mais ce à condition que la technique et la recherche soient pratiquées dans un cadre bien défini et sous des conditions bien contrôlées : qu'elle ne puisse nuire à la permanence ontologique de l'homme. L'éthique traditionnelle présente les caractères suivants, selon Jonas : le rapport avec le monde non humain est un rapport technique, éthiquement neutre. C'est une éthique anthropocentrique. « Les possibilités apocalyptiques contenues dans la technologie moderne nous ont appris que l'exclusivisme anthropocentrique pourrait bien être un préjugé. » L'homme n'y est pas lui-même un objet de la technologie. L'horizon temporel et spatial de l'homme y est limité. Le sage est celui qui se résigne à l'inconnu.



L'individu n'a affaire qu'avec les vivants actuels. La sphère de l'action est celle de la proximité. Il propose de la reconsidérer à l'aune de la nature, dans une vision holistique inspirée d'Arne Næss. Il considère ainsi que « La

nature ne pouvait pas prendre de risque plus grand que de laisser naître l'homme [...]. Dans l'homme, la nature s'est perturbée elle-même. »

I.Med Amine

RECUEIL DES DONNÉES LINGUISTIQUES POUR L'ATLAS DES LANGUES DE L'UNESCO

LE PROJET EN VOIE DE FINALISATION

Le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a réaffirmé, jeudi à Bejaia, que l'institution qu'il dirige est résolue à finaliser avant la fin de l'année, le projet de recueil des données linguistiques et culturelles pour l'Atlas des langues initié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et parrainé par le ministère des Affaires étrangères.

"Ce projet est au cœur du plan de charge du HCA pour cette année", a-t-il souligné, expliquant qu'"il s'agit d'un projet crucial qui vise à cartogra-

phier la diversité linguistique de notre pays, à préserver et à décrire la vitalité des différentes variantes de la langue amazighe en usage sur le territoire national, et ce, dans le but de promouvoir leur usage et leur enseignement". Le rapport final qui émanera de ce travail, est l'œuvre d'une vaste recherche et prospection conduite par des experts de haut niveau qui, durant plus de deux ans, ont planché sur le sujet et rendu un "instantané" quasi exact de la situation des langues en Algérie, notamment du tamazight qui, ces dernières années, a connu une évolution remarquable autant

sur le plan institutionnel que dans son enseignement. A cet effet, l'université a fourni l'exemple le plus éloquent, marqué par la multiplication en son sein de structures dédiées à cette langue, notamment les laboratoires et les centres de recherche, les instituts de traduction et de diffusion et même d'édition, dont la conjonction a permis des "avancées remarquables", dira M. Assad qui voit dans l'effort qui est fait "un engagement profond envers et la préservation, la valorisation et la promotion de notre patrimoine linguistique et culturel".

I.M./Agence

JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE : Projection du film documentaire "Cheikh Larbi Tebessi, un chahid sans sépulture"

L'Assemblée populaire nationale (APN) a abrité, mercredi dernier, l'avant-première du film documentaire "Cheikh Larbi Tebessi, un chahid sans sépulture (1891-1957)" du réalisateur Mohamed Ouali, à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire, coïncidant avec le 79e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. La projection du film s'est déroulée à la salle de conférences Rabah Bitat, au siège de l'APN à Alger, en présence du président de l'Assemblée, Brahim Boughali, et de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, ainsi que de moudjahidine et d'intellectuels, pour commémorer la Journée nationale de la Mémoire. D'une durée de 50 minutes, le documentaire relate le parcours intellectuel et révolutionnaire du chahid Cheikh Larbi Tebessi à travers des témoignages de moudjahidine, de la famille du chahid, ainsi que des juristes et des chercheurs en histoire qui considèrent Larbi Tebessi comme un savant hors pair et un homme révolutionnaire qui a symbolisé l'histoire d'un peuple combattant et qui avait une pensée réformatrice globale. Né dans la commune de Kentiss

(Tebessa), Cheikh Larbi Tebessi est issu d'une famille connue pour sa dignité et sa rectitude. Il a été élevé dans un milieu familial bédouin, son père étant à l'origine un agriculteur et un enseignant du Coran. Ainsi, sa première école a été celle de son père avant de poursuivre ses études jusqu'à atteindre les bancs de l'Université Zeitouna en Tunisie, puis Al-Azhar en Egypte, selon le documentaire. Cette réalisation comprend des scènes reconstituées qui évoquent certaines étapes de la vie de ce savant algérien, ainsi que des interventions qui soutiennent la vérité historique à son sujet, en utilisant des images d'archives de la télévision algérienne. Le réalisateur met ainsi en évidence la manière dont sa personnalité complexe s'est forgée, baignée dans la connaissance, imprégnée de l'amour de la patrie et engagée en faveur de la liberté du peuple algérien. Produit avec le soutien du ministère des Moudjahidine et des

Ayant droit, le film présente plusieurs informations sur la culture de l'homme et sa vision prospective de la société algérienne. Lorsqu'il a fondé une école de formation pour garçons et filles et a consacré un département pour l'enseignement des filles à Tébessa, accueillant plus de 100 filles, il a prouvé qu'il était un homme réformateur ayant la capacité de guider et de convaincre, devenant ainsi une voix appelant à la lutte et à rejoindre les rangs du Front de libération nationale. Le réalisateur a su dépeindre les traits de cet homme courageux, qui a refusé de se soumettre aux dictats des généraux de la France coloniale, restant fidèle à ses positions natio-

nalistes, malgré son emprisonnement à maintes reprises et les affres de la torture qu'il avait subie, ce qui lui a valu la confiance des chefs de la Révolution algérienne, outre son rôle pionnier au sein de l'Association des Oulémas musulmans algériens. Le film documentaire relate également, à travers le récit du parcours du chahid, la question des exactions de l'occupation française à l'encontre des Algériens, et mis en avant l'importance de consigner les crimes inhumains, que la France tente encore d'effacer, à travers la dissimulation des archives coloniales, notamment les dossiers des disparus, y compris chahid Larbi Tebessi qui a été kidnappé le 4 avril 1957, et dont le corps n'a jamais été retrouvé".

I.M./Agence

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE BEJAIA
 DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
 NIF : 0974.06.01.90.001.43

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE N° 12/2024

Le wali de la wilaya de Bejaia (Direction de l'Administration Locale) lance un avis d'appel d'offres national ouvert, en vue de « Acquisition des engins »

Acquisition de quatre (04) retro chargeurs »

L'offre s'adresse à toute personne morale ou physique, inscrite au registre de commerce, qu'elle soit

Fabricant ou producteur local ayant un registre de commerce et l'agrément délivré par le ministère chargé des mines pour l'activité de fabrication au sens du décret exécutif n°22-984 du 17/11/2022 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction des engins neufs.

Concessionnaire : ayant le droit d'exercer l'activité d'importation pour la revente en l'état des engins neufs, ayant un registre de commerce et l'agrément du ministère chargé de l'industrie, et un contrat de concession liant le concessionnaire au constructeur concédant tel que défini par le décret exécutif N°22-983 du 17-11-2022 fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires des engins neufs.

Agent agréé : ayant un registre de commerce pour vente des engins neufs, et contrat liant l'agent agréé au concessionnaire tel que défini par le décret exécutif N°22-983 du 17-11-2022 fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires des engins neufs.

Distributeur : ayant un registre de commerce et dans le Domaine vente en gros des engins neuf ainsi qu'un code d'activité pour la construction de carrosseries automobiles de remorque, et bennes, avec l'agrément délivré par le ministère chargé de l'industrie, ainsi que un contrat liant le commerçant au fabricant au niveau locale.

Revendeur agréé : ayant un registre de commerce et dans le Domaine vente en détail des engins neuf ainsi qu'un code d'activité pour la construction de carrosseries automobiles de remorque, et bennes, avec l'agrément délivré par le ministère chargé des mines, ainsi que un contrat liant le commerçant au fabricant au niveau locale.

Les soumissionnaires sont tenus de se conformer à l'activité du registre de commerce par rapport à l'objet de cahier des charges.

Les soumissionnaires peuvent procéder au retrait du cahier des charges auprès de la Wilaya de Bejaia, Direction de l'Administration Locale, Bureau des marchés publics, contre paiement d'une somme de deux mille dinars Algériens (2000,00 DA) non remboursable, à verser au compte du Trésor de la Wilaya n° 403 001 ligne 011.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 12/2024

PORTANT : « Acquisition des engins »

Acquisition de quatre (04) retro chargeurs »

Elles seront déposées à l'adresse suivant :

Monsieur le Wali de la Wilaya de Bejaia- Direction de l'Administration Locale
 -Avenue de la liberté -Bejaia-

➤ Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature.
- Déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Attestation de dépôts des comptes sociaux auprès du CNRC
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Registre de commerce
- Moyens financiers justifiés par les bilans des années 2021, 2022 et 2023, et les Références bancaires.

Offre Technique :

- ✓ La déclaration à souscrire
- ✓ Délais de livraison
- ✓ Délais de garantie
- ✓ Service après vente
- ✓ Agrément d'exercice de l'activité,
- ✓ Attestation de fabricant délivrée par la chambre de commerce pour les fabricants.
- ✓ Documentation sur les engins proposés (Notice descriptive d'homologation, Marque, type, catalogues, fiches techniques, brochure, CD-ROM et photos).
- ✓ Certificat d'origine les engins proposés
- ✓ Certificat de conformité les engins proposés
- ✓ Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

➤ Offre Financière :

- ✓ Lettre de Soumission
 - ✓ Le cahier des prescriptions spéciales
 - ✓ Le bordereau des prix unitaires, paraphé et signé
 - ✓ Le devis quantitatif et estimatif, paraphé et signé
- La date limite de dépôt des offres est fixée à **QUINZE (15) jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens Nationaux, à Douze Heures (12H00)

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à Quatorze heures.

Les soumissionnaires resteront engagés pendant une durée de **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Wilaya de Ain Defla

Direction des Equipements Publics
 NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
 097440301117
 SEGE SOCIAL
 Rue ELISABETH Mousset - Ain Defla

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions des articles 65 et 62 du décret présidentiel N° 15047 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des obligations de service public, la direction des équipements publics, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national restreint pour la maîtrise d'œuvre N° 02024 dans les quotidiens nationaux « L'Espresso » et « L'Espresso » en date du 21/02/2024 et dans le BOMOP relatif à la maîtrise d'œuvre Etude et suivi pour la réalisation d'une ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 au niveau du site des 150 AAD, à côté Makhé, commune de Kemis Milana, Wilaya de Ain Defla (Site d'habitat intégrés 2024), qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Designation	Attributaire provisoire	Note obtenue (technique + financier)	Montant de l'offre financière en TTC	Délai proposé (Etude)	Critère de choix
Etude et suivi pour la réalisation d'une ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 au niveau du site des 150 AAD, à côté Makhé, commune de Kemis Milana, Wilaya de Ain Defla (Site d'habitat intégrés 2024)	BET : Groupeement MOHAMED ABDELLAH NIF : 179441900013117 HAMMADOU BELGACEM NIF : 1534419000291156	Note totale 89,04	Montant total (Etude et suivi) 15 045 000,00 DA + Montant partie fixe (Etude) 6 035 000,000A + Montant partie Variable (Suivi) 9 010 000,000A	Etude : (02) Mois	Meilleur offre ayant obtenu la plus grande note (technique + prestation + financière)

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher du service des marchés publics dans un délai de trois(3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques, de prestations et financières. La commission des marchés de la wilaya de Ain Defla est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 Wilaya de Ain Defla

Direction des Equipements Publics
 NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
 097440301117
 SEGE SOCIAL
 Rue ELISABETH Mousset - Ain Defla

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions des articles 65 et 62 du décret présidentiel N° 15047 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des obligations de service public, la direction des équipements publics, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national restreint N°192024 paru dans les quotidiens nationaux « L'Espresso » et « L'Espresso » en date du 27/02/2024 et dans le BOMOP relatif à la maîtrise d'œuvre Etude et suivi pour la réalisation d'un collège type 6 au niveau du site des 900 logements à Edderdara, commune de Khemis Milana, Wilaya de Ain Defla (Site d'habitat intégrés, programme 2024), qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Designation	Attributaire provisoire	Note obtenue (1/80)	Montant de l'offre financière en TTC	Montant de l'offre financière en TTC Apres correction	Délai proposé	Critère de choix
Etude et suivi pour la réalisation d'un collège type 6 au niveau du site 900 logements à Edderdara, commune de Khemis Milana, Wilaya de Ain Defla (Site d'habitat intégrés, programme 2024)	BET : AYAD ANINE N° d'identification fiscale 179440201225130	Note totale : 85,10	Montant total (Etude et suivi) 24 250 000,00 DA + Montant partie fixe (Etude) 10 750 000,00 DA + Montant partie Variable (Suivi) 13 500 000,00 DA	Montant total (Etude et suivi) 22 750 000,00 DA + Montant partie fixe (Etude) 10 500 000,00 DA + Montant partie Variable (Suivi) 12 250 000,00 DA	Etude : (04) Mois	Meilleur offre ayant obtenu la plus grande note (technique + prestations + financière)

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher du service des marchés publics dans un délai de trois(3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques, de prestations et financières. La commission des marchés de la wilaya de Ain Defla est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

TOURISME

Inquiète du blanchissement de ses coraux, la Thaïlande ferme douze parcs marins

La vague de chaleur extrême qui frappe la Thaïlande depuis plusieurs semaines met à mal ses récifs coralliens. Beaucoup blanchissent. Pour éviter que les activités humaines n'aggravent davantage la situation, les autorités ont fermé plusieurs zones.

Alerte au blanchissement des coraux ! Patcharawat Wongsuwan, ministre de l'Environnement, s'est rendu en urgence à Phuket "pour examiner la situation, alors que le blanchissement des récifs coralliens suscite de plus en plus d'inquiétude", rapporte The Nation vendredi 10 mai.

Peu après son déplacement, les autorités ont annoncé la fermeture aux touristes jusqu'à nouvel ordre de douze parcs marins autour de Phuket, dans la mer d'Andaman, et dans le golfe de Thaïlande. L'alerte a été donnée par des biologistes marins et des touristes qui ont posté des photos de coraux ayant perdu leur couleur, explique The Nation.

Une vague de chaleur extrême, provoquée par le phéno-



mène El Niño, frappe l'Asie du Sud-Est, et la Thaïlande en particulier, depuis plusieurs semaines. Des pics à plus de 40 °C ont été enregistrés. "Le réchauffement de l'eau, dont la température a dépassé 31 °C pendant trois ou quatre semaines consécutives, est la principale cause du blanchissement des coraux et de leur mort", indique le professeur Thorn Thamrongnawasawat, de l'université de Kasetsart, sur le site Thai PBS World. Stressés par ces tempéra-

tures élevées, les coraux expulsent les zooxanthelles, des algues symbiotiques microscopiques qui, lors de la photosynthèse, absorbent le CO2 produit par le corail. Elles lui fournissent en échange du dioxygène et de nombreux nutriments : glycérol, glucose, acides aminés, peptides... Et lui donnent sa couleur. Les activités humaines peuvent aggraver le phénomène et "entraver le processus de rétablissement du corail", relève le site Thai-

ger. C'est pourquoi les autorités thaïlandaises ont décidé de fermer les zones les plus vulnérables aux touristes. Ce n'est pas la première fois qu'elles recourent à de telles interdictions. En 2018, par exemple, elles avaient fermé pendant plus de quatre mois la plage de Maya Bay sur Koh Phi Phi, rendue mondialement célèbre par le film The Beach, avec Leonardo DiCaprio.

In *Courrier International*

RISQUE D'AMENDE

Le chewing-gum est interdit à Singapour

Le chewing-gum interdit à Singapour ? Dans ce pays, les autorités ne jouent pas avec la gomme à mâcher. Car si elle peut avoir des effets positifs sur la santé, elle s'avère aussi bien polluante. Retour en arrière et plus précisément en 1992, année où le gouvernement a décidé d'interdire le chewing-gum à Singapour afin d'en faire un pays plus propre, mais pas que ! La loi votée à l'époque figure dans les règlements concernant l'import et l'export de produits au pays. Seule une exception est faite pour celle que l'on appelle la gomme à mâcher thérapeutique. En clair, certaines gommes à mâcher sont autorisées, car elles sont destinées à soulager des brûlures d'estomac ou à traiter la dépendance tabagique. Gare donc au Singapourien qui mâchera du chewing-gum pour son unique plaisir ! Dès les années 1980, des propositions sont faites au gouvernement pour une loi visant à interdire le chewing-gum aux Singapouriens. Les causes sont nombreuses. Tout d'abord, l'interdiction vise à ce que Singapour ne soit plus polluée par le chewing-gum et devienne propre. La gomme à mâcher est souvent jetée par terre, sur la chaussée ou dans les escaliers, quand elle n'est pas collée sur ou sous les sièges dans les transports en commun. Cela engendre des coûts de

nettoyage de plus en plus importants. En parallèle, les saboteurs usent du chewing-gum pour bloquer des serrures, des boutons et des capteurs dans les ascenseurs ou les trains, engendrant ainsi la colère des Singapouriens et des incidents en termes de sécurité. Si le chewing-gum est notamment connu pour réduire le stress ou pour cacher une mauvaise haleine, il n'a pas que des bons côtés. Mastiquer du chewing-gum trop souvent peut par exemple provoquer des migraines à cause du resserrement répété des muscles de la mâchoire. Avec la présence d'un certain type d'édulcorant parmi les ingrédients, le chewing-gum a également un effet laxatif si on en abuse. Enfin, la pâte à mâcher peut perturber la digestion. La salive avalée durant la phase de mastication provoque une déglutition d'air, ce qui peut donner lieu à des ballonnements, voire des flatulences. Si le chewing-gum n'a pas sa place à Singapour, la cigarette, elle, n'est pas la bienvenue partout non plus. Depuis les années 1970, le pays a multiplié les lois antitabac, au grand dam des fumeurs. À l'instar de nombreux pays européens, Singapour interdit de fumer dans certains lieux publics. C'est le cas pour les parcs, les jardins, certaines plages publiques, les campus, mais aussi sous les ponts ou

à proximité des arrêts de bus.

Par ailleurs, sur place, l'âge légal pour fumer est de 21 ans. Si vous enfoncez la loi, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 650 euros.

Cette interdiction vaut également pour la cigarette électronique. Objectif : faire de la vie à Singapour un monde sans fumée.

In *Agences*

EN RAISON D'UN PROBLÈME DE BATTERIE

PORSCHE RAPPELLE DES MILLIERS DE MODÈLES ÉLECTRIQUES

Le constructeur allemand Porsche a dû rappeler plusieurs milliers d'exemplaires de son modèle électrique Taycan en raison d'un problème de batterie. Porsche a lancé un rappel concernant plusieurs milliers de Taycan électriques, a confirmé un porte-parole du

constructeur, jeudi 9 mai. Un défaut dans les cellules de certaines batteries pourrait causer un court-circuit et provoquer un incendie. La marque allemande avait d'abord identifié 858 unités de la Taycan défectueuses, son premier modèle électrique, et les avait rappelées en janvier 2024. Après des analyses approfondies, d'autres véhicules qui pourraient être touchés font l'objet d'un nouveau rappel. Au total, 2 936 de ces berlines sportives ont montré des « anomalies » dans les paramètres des modules de batteries, selon les données collectées par Porsche. Elles sont rappelées pour changer certains modules, une opération qui implique de déposer et d'ouvrir la grosse batterie de 600 kg, située sous la voiture. Quelque 4 522 autres Taycan n'ont pas pu être analysés et doivent donc être ramenés au garage pour vérification.

In *Le Telegramme*

ZIMBABWE

LE PAYS SE DOTE D'UNE NOUVELLE MONNAIE POUR CONTRER L'INFLATION

La nouvelle monnaie zimbabwéenne, l'or du Zimbabwe, ou ZiG, pour Zimbabwe gold, est officiellement entrée en circulation, ont rapporté mardi des médias africains. Les billets et les pièces de monnaie de ZiG, remplacent désormais le dollar zimbabwéen, dont la valeur s'est effondrée en 2023, entraînant une inflation galopante, précise Africanews. Le lancement de cette nouvelle monnaie a été chaotique, notamment au niveau des banques qui ont dû assurer leur transition vers le ZiG en un temps record, souligne le même média. Le Zimbabwe est plombé depuis une vingtaine d'années par une profonde crise économique marquée par des pénuries d'argent et de nourriture, rappelle Africanews. La valeur du ZiG repose sur des réserves comprenant 100 millions de dollars américains en cash, ainsi que 2 tonnes et demi d'or. Le ministère zimbabwéen des Finances a promis d'ajouter ses 300 millions de dollars de réserves propres afin de solidifier la devise, précise la même source.

In *Agence Anadolu*

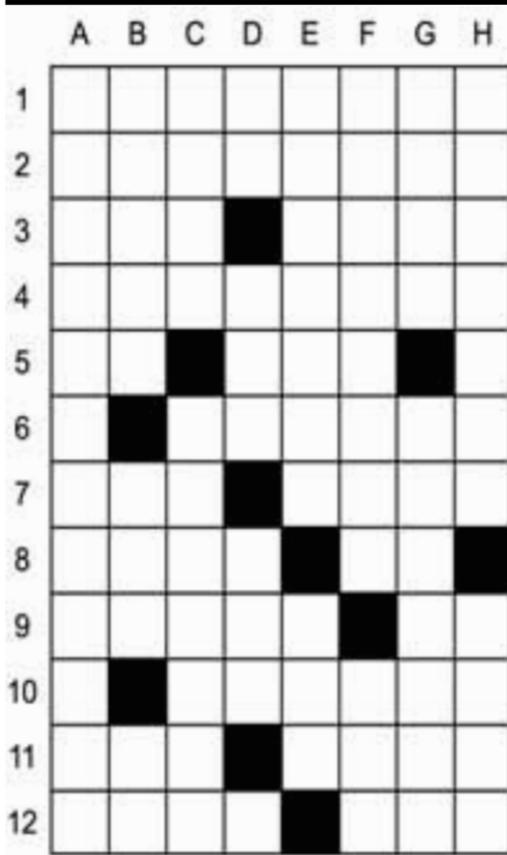
SÉNÉGAL

AU MOINS 10 BLESSÉS DANS L'ACCIDENT D'UN BOEING 737

Un Boeing 737 transportant 85 personnes est sorti de piste à l'aéroport de Dakar, la capitale du Sénégal, blessant 10 personnes, a déclaré jeudi dernier le ministre des Transports. Le ministre des Transports, El Malick Ndiaye, a déclaré que le vol d'Air Sénégal opéré par TransAir se dirigeait vers Bamako mercredi en fin de journée avec 79 passagers, deux pilotes et quatre membres du personnel de cabine. Les blessés sont soignés dans un hôpital, tandis que les autres ont été conduits dans un hôtel pour se reposer. Aucun autre détail n'était disponible dans l'immédiat. L'Aviation Safety Network, qui suit les accidents des compagnies aériennes, a publié des photos de l'avion endommagé dans un champ herbeux entouré de mousse anti-incendie sur X. Un moteur semble s'être brisé et une aile est également endommagée, selon les photos. L'ASN fait partie de la Flight Safety Foundation, un groupe à but non lucratif qui vise à promouvoir la sécurité des voyages aériens et à suivre les accidents.

In *Africanews*

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Terrible.
- B. Valider une décision. Sol des régions désertiques. Artifice andalou.
- C. Ils dansent à l'Opéra. Qui ne sont plus valables.
- D. L'argon. Permission accordée. Il peut être entrepris pour éliminer le superflu.
- E. Il est sur le départ. L'orfèvrerie en est un.
- F. Gardiens peu commodes. Faute au tennis.
- G. Bordure forestière. Caractère d'une voix rude.
- H. Qui donnent des reflets irisés. Les grands sont classés.

HORIZONTALEMENT

- 1. Ville de Tartarin.
- 2. Mettra à bonne distance.
- 3. Un jour qui peut prolonger un week-end. Palmier à noix.
- 4. Faire disparaître un phénomène négatif.
- 5. Métal pour jolie barre. Membre d'un peuple amérindien.
- 6. Ornement de bague.
- 7. Elle faisait bouillir les anciens. Roues de poulies.
- 8. Met en jeu. Bien assimilé.
- 9. Sera actif. Deux cents en chiffres romains.
- 10. Il a bon tain.
- 11. Support sur le parcours. Il entoure la ballerine.
- 12. Muse d'Aragon. Les dessinateurs les ont bien en main.

LES MOTS FLÉCHÉS

SANS PEINE	IL CHANGE TOUT LE TEMPS	MAL D'OREILLE	SECONDE FILLE DE HUGO	UN MOYEN D'ÉCRIRE PLUS VITE	LANGUE DE LA BALTIQUE
FIL CHIRURGICAL	DONNER DES SOINS	POISON	ÉMISES	CHEF RELIGIEUX	INTÉGRALEMENT
LE BRUIT DU FEU			DÉTÉRMINANT POSSESSIF		
REPAIRE DE TAUPES		HEROÏNE DE LA MYTHOLOGIE GRECQUE			
LUSTRÉ			UNE CERTAINE EFFERVESCENCE		FRAÎCHE
IMPEC-CABLE					
				ERBIDIUM	SYMBO-LISÉ
				DEVISE NORDIQUE	
PRONOM					
APRÈS BIS					PLUS QU'UN SINGLE
					VALLEE EN ETHIOPIE
CELA ÉVITE UNE LONGUE LITANIE	PRODUITE				
		BERCEAU DE NAVIRE	CÉLÈBRE BUFFALO	FOUR-REAUX	ATTACHÉ AU LICENCIÉ
		DÉPÔT LITTORAL	FILMS PERSONNELS	CLAYON	CITÉ EN CÔTE-D'OR
PEINTRE QUI CONSOMME BEAUCOUP D'EAU	DU PAYS DU DOLLAR				
	QU'EN EST-IL ?				
QUI A TROP SERVI		ONO-MATOPEE			
LUMIÈRE D'ÉGLISE		BOUT DE GÂTEAU			
				C'EST-À-DIRE EN PLUS COURT	
DÉTENDUS					



SIDOKU

1				6	4			5
						9		2
7	4							
		9	3	4	2			
							5	6
		8	1	5	6			
4	5							
						7		1
6				8	7			4

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

CALYPSO	CELLULOSE	CHRETIEN	CLAIRET	DIFFUSEUR	EGEE	ELIRAS	ELNE	ENDURER							
EPICEA	ETETER	EVITERAS	GRELEE	HAVRESAC	HESITERAI	INUTILE	ISLANDE								
ITERATION	LADS	LYRIQUE	MEZZANINE	NOTA	PACHA	PACTISER	POESIE	RAIT							
RASEES	RECERCLER	REQUERIR	SASSERA	SEITA	SIED	STRIEE	TAUPES	UNIRAS							
VERDOYANT															
E	C	A	V	R	H	R	E	E	R	E	S	D	N	R	M
S	C	H	E	E	E	I	U	E	V	L	E	O	A	E	A
O	A	C	R	C	S	Q	S	E	C	I	I	I	Z	T	R
L	S	A	D	E	I	I	U	L	S	T	T	Z	R	E	E
U	E	P	O	R	T	P	A	E	A	U	A	E	R	T	S
L	R	P	Y	C	E	I	E	R	R	N	F	U	R	E	S
L	V	L	A	L	R	S	E	G	I	I	D	F	P	A	A
E	A	P	N	E	A	T	O	N	L	N	R	E	I	E	S
C	H	E	T	R	I	C	E	G	E	E	U	L	A	D	S

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 09:58	DOHR 12:44	ASR 16:31	MAGHREB 19:42	ISHA 21:18
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

15 morts et 368 blessés en une semaine

Quinze personnes ont trouvé la mort et 368 autres ont été blessées dans 311 accidents corporels de la circulation au niveau des zones urbaines, durant la période allant du 30 avril au 6 mai, a indiqué, jeudi, un bilan des services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-40), de blessés (-80), et d'une

hausse du nombre de morts (+2) par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente, a précisé la même source. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+96%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre

des raisons liées à l'état du véhicule, selon la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle, à nouveau, les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h pour tout signalement.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // SAMEDI 11 MAI 2024 // N°811 // PRIX 20 DA

TROIS ACCORDS SIGNÉS CONCERNANT D'IMPORTANTES PROJETS

L'Algérie affiche de grosses ambitions dans les mines

Trois accords et contrats se rapportant à des projets miniers et métallurgiques à Gara Djebilet (Tindouf), à Tala Hamza d'Oued Amizour (Béjaïa) et à Béchar, ont été signés entre des compagnies nationales et des partenaires internationaux.

Supervisée par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, la signature s'est déroulée, en marge de la cérémonie de célébration du 58^e anniversaire de la nationalisation des mines et du 57^e anniversaire de la création de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières « Sonarem » au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal. Il s'agit d'un contrat entre l'Entreprise nationale de fer et d'acier « Feraal » (filiale du groupe Sonarem) et la société chinoise « Sinosteel » concernant la construction d'une première unité de prétraitement de minerai de fer au niveau de la mine de Gara Djebilet, d'une capacité estimée à 4 millions de tonnes. L'accord a été paraphé par le Président-directeur général (P-dg) de Feraal, Ahmed Benabbas, et le Directeur général de la société chinoise, Hua Guanglin. Le 2^e accord concerne la création d'une joint-venture entre l'entreprise turque « Tosal » et « Feraal », en vue de la réalisation d'une unité de production de concentrés de minerai de fer dans la zone de Toumiat (Béchar), d'une capacité de production annuelle estimée à un million de tonnes. L'accord a été signé par le P-dg de



Feraal et le P-dg de Tosal, Alp Topcuoglu. Quant au 3^e accord, il s'agit de la réalisation d'une mine souterraine au niveau du gisement de plomb et de zinc à Oued Amizour, d'une capacité annuelle estimée à 170.000 tonnes de zinc et à 30.000 tonnes de plomb, entre la joint-venture algéro-australienne « West Mediterranean Zinc » (WMZ) et la société chinoise Sinosteel. L'accord a été signé par le P-dg de la société algéro-australienne, Fateh Drifi, et le Directeur général de la société chinoise, Hua Guanglin. Ces accords consacrent des partenariats fructueux dans le secteur des mines, dans le but de renforcer le rôle du secteur

dans l'économie nationale à l'avenir. A cette occasion, le P-dg du groupe industriel « Sonarem », Mohamed Sakhr Harami, cité dans une dépêche de l'APS, a mis en avant l'importance des projets miniers en cours de concrétisation, durant les dernières années en Algérie. Selon le même responsable, les prochaines années verront le développement de nouveaux projets miniers, à l'instar du gisement de baryte de Béni Abbas et de manganèse de Béchar, ce qui permet, a-t-il dit, de créer une nouvelle plus-value pour l'économie nationale, en vue d'atteindre à l'horizon 2030, un chiffre d'affaire de 5 milliards USD pour

le groupe. Ces projets miniers, poursuit M. Harami, s'ajoutent au projet de la mine de Gara Djebilet qui permet de doter les usines nationales de sidérurgie en brut de fer et d'économiser environ deux milliards de dollars au gisement de zinc et de plomb de Béjaïa, ainsi qu'au projet de phosphate intégré à l'est du pays, en vue de la transformation de dix millions de tonnes de phosphate annuellement. De son côté, la présidente du Comité de direction à l'Agence du service géologique de l'Algérie, Karima Tafer-Bakir, a évoqué le rôle pivot de cette instance créée en 2024 et qui repose essentiellement sur la collecte, l'étude et l'analyse des données biologiques en Algérie et sur le recensement des ressources minérales. Et d'ajouter que l'Agence œuvre actuellement à la concrétisation d'un vaste projet d'actualisation des cartes géologiques relatives aux ressources minières que recèle l'Algérie. Lors de cette cérémonie, nombre de travailleurs et de cadres du secteur des mines ont été honorés pour leurs efforts et leurs contributions au développement du secteur, durant de longues décennies. Y.B.

CONFÉRENCE DES FEMMES LEADERS EN SOUTIEN À LA FEMME ET À L'ENFANT PALESTINIENS À DOHA

L'ALGÉRIE

Y PREND PART

Le Conseil de la nation participe à la conférence des femmes leaders, organisée les 11 et 12 mai à Doha (Qatar) en soutien à la femme et à l'enfant palestiniens. Placée sous le thème, "La vraie sécurité", la conférence organisée par la Coalition internationale de la femme pour le soutien d'El Qods et de la Palestine (WGCQP) vise à réaliser plusieurs objectifs, à savoir "le soutien et la protection de la femme et de l'enfant palestiniens à Ghaza et pendant l'agression actuelle, à augmenter le niveau de conscience juridique et politique à l'égard de la cause palestinienne, en plus de mettre la lumière sur les violations infligées aux femmes et aux enfants à Ghaza". Il s'agit également de "mobiliser les efforts des femmes leaders soutenant la cause palestinienne dans le monde pour former un front féminin influent pour soutenir le droit palestinien" et du "suivi de l'état des détenues et des conditions d'incarcération des femmes et des enfants". Le Conseil de la nation sera représenté aux travaux de cette conférence par la sénatrice Nouara Saadia Djaafar.

Y.B.

DISTINGUÉE AU DANEMARK ET EN SUISSE

CARTON PLEIN POUR L'HUILE ALGÉRIENNE

« DAHBIA »

L'huile d'olive algérienne « Dahbia » produite à Ain Oues-sara, dans la wilaya de Djelfa, a remporté deux médailles d'or dans deux concours internationaux organisés à Genève (Suisse) et à Copenhague (Danemark). La première médaille d'or a été obtenue au concours international et européen de l'huile d'olive extra vierge (EIOOC) de Genève (Suisse), tandis que la seconde a été remportée dans un autre concours à Copenhague (Danemark). «Dahbia avait déjà été distinguée à plusieurs reprises, l'année dernière, notamment à Tokyo (Japon), Oslo (Norvège), Turquie et Athènes (Grèce), aux Etats Unis d'Amérique(USA) et à Dubaï (Emirats arabes unis).

R.N.

DÉMANTÈLEMENT DE RÉSEAUX D'ÉMIGRATION CLANDESTINE À AÏN TEMOUCHENT

La Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent a mis fin aux activités de plusieurs réseaux criminels spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer, depuis les côtes de la wilaya, avec l'arrestation de 39 individus. Ces opérations ont été menées par les sous-unités du bataillon territorial de la Gendarmerie nationale à El-Amria, suite à l'intensification des enquêtes sécuritaires et à l'exploitation optimale d'informations, selon la même source, ajoutant qu'« un plan a été mis

en œuvre, ayant permis de suivre l'activité et la localisation des membres de ces réseaux ». Ces interventions se sont soldées par l'arrestation de « 39 individus, dont trois étrangers de nationalité marocaine, 4 mineurs et 3 femmes », selon la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Aïn Temouchent. Parmi les individus arrêtés, âgés de 15 à 54 ans, figuraient « quatre personnes faisant l'objet d'un mandat d'arrêt et une autre faisant l'objet

d'une interdiction de voyager », a précisé la même source. Ces opérations ont abouti à la saisie d'une « embarcation rigide, d'un moteur automatique de 115 chevaux, quatre bidons remplis d'essence, 17 téléphones portables, outre une somme en devises fortes estimée à 22 755 euros et trois passeports marocains », a-t-on fait savoir. Après avoir avisé le procureur de la République près le tribunal territorialement compétent, il a ordonné l'ouverture d'une enquête sur le délit de trafic illi-

cite de migrants, du délit de sortie du territoire national par des voies autres que les centres de transit, du délit d'entrée et de sortie illégales d'un étranger sur le territoire national et la violation de la législation des mouvements de capitaux vers et depuis l'extérieur. Le procureur de la République près le tribunal territorialement compétent a donné des instructions de présenter les suspects devant les autorités judiciaires, immédiatement après la clôture de l'enquête, a-t-on conclu.

